

QU'EST-CE QUE L'ÉGLISE GNOSTIQUE?

par T JACQUES

Sous ce titre parut, en 1978, dans l'Initiation, un entretien d'Alain Pétron avec T Jacques. Sans rien désirer changer au texte de cet entretien, dont les positions lui paraissent assurées, T Jacques a souhaité corriger, comme de besoin, et compléter, sur quelques points importants, certaines données historiques. Voici donc ces corrections et ces compléments, ainsi qu'un bref et dense mémoire du Père Antoine. Sous un titre paradoxal, ce prêtre maronite, versé en ésotérisme, apporte une contribution à l'essentiel: le retour aux sources dans tous les domaines, seul moyen d'actualiser.

1.
Deux tableaux généalogiques

A- Dans la présente version des deux tableaux - troisième pour "La succession apostolique" et deuxième pour les "Eglises et patriarches" - inadvertisances, lapsus et coquilles ont été amendés. Mais le fonds a aussi été corrigé, du mieux possible, et plusieurs modifications appellent les remarques ci-dessous.

B- Plusieurs noms d'évêques ont été ajoutés dans le premier tableau, à cause de leur personnalité ou du rôle qu'ils tiennent dans l'histoire de l'Eglise gnostique.

C- L'ordination épiscopale de Mgr Joseph-René Vilatte a été attestée et cautionnée, le 4 novembre 1989, en l'église Saint-Grégoire, de New York, par le métropolite Thomas Mar Makarios, archevêque de l'Eglise orthodoxe malankare pour les Etats-Unis d'Amérique.

D- D'après Mgr Bertil Persson, Mgr Victor Blanchard aurait été reconsacré en 1918 par Mgr Laurain de Lignières.

E- La version précédente du premier tableau portait que Constant Chevillon aurait consacré son successeur. Un historien généralement bien informé m'a communiqué à ce sujet la note suivante:

<< Le 3 septembre 1938, Chevillon conféra le diaconat à quatre membres de l'Eglise gnostique universelle: Lucien Raclet, Charles-Henri Dupont, Antoine Fayolle et René Chambellant. Des pièces manuscrites, rédigées et signées le 1er mars 1946 par Dupont, en portent témoignage. Voici dans son intégralité le texte relatif à Fayolle:

"En raison de la disparition du consécrateur,

Nous, témoins soussignés, affirmons devant Dieu et devant les hommes que Mgr Chevillon, patriarche de l'Eglise gnostique, a conféré, dans sa chapelle de Lyon, le 3 septembre 1938 au frère Fayolle, sous-diacre, le diaconat selon les rites de l'Eglise romaine.

Fait à Coutances, le 1er mars 1936 (sic pour 1946!)
(signé:) H. Dupont."

"Chevillon ne paraît pas avoir ordonné de prêtre; peut-être avait-il l'intention de le faire et que la guerre l'en empêcha. Quoi qu'il en soit, aucun des quatre diacres de 1938 ne fut ordonné par lui.

"Chevillon n'a pas non plus consacré de successeur, puisqu'il avait signé avec trois autres évêques non gnostiques un accord prévoyant qu'en cas de disparition d'un des signataires, les autres consacreraient son successeur. Après l'assassinat de Chevillon, un médecin de ses disciples, qui se trouvait à Paris en possession de ce document (probablement signé au début de la guerre), entra en contact avec Mgr Marie-Marcel Laemmer, l'un des évêques co-signataires.

"Puis, René Chambellant ayant reçu les suffrages des membres de l'Eglise gnostique lyonnaise, Mgr Laemmer consentit à l'ordonner, et le consacrer. Mais les deux

autres évêques se seraient opposés à la consécration d'un "gnostique"...

"Pour leur part, deux autres diacres gnostiques, Lucien Raclet, et précisément Antoine Fayolle, avaient également demandé l'ordination de Mgr Laemmer (indice de plus qu'ils n'étaient pas prêtres). L'affaire n'eut pas de suite, mais Raclet fut ordonné un peu plus tard, dans une autre église, me dit-on.

"Quant à Antoine Fayolle, on peut résumer comme suit sa carrière gnostique. Mme veuve Bricaud accordait assez peu d'importance à la filiation apostolique, sans laquelle l'Eglise gnostique avait fonctionné jusqu'en 1913, et pouvait bien à l'en croire fonctionner encore. Marcel Cotte ayant la filiation de Jules Doinel, ce fut lui qui la transmit vraisemblablement à Fayolle. Celui-ci, aussitôt, officia comme évêque, coiffé dit-on, de la mitre de Chevillon. Puis il consacra Charles-Henri Dupont ... >>

Pour sa part, Robert Ambelain affirme (L'Initiation, 1964, n°2, p.71) que Charles-Henry Dupont, successeur putatif de Chevillon au trône patriarchal, fut sacré le 15 avril 1948 par Fayolle (mais aussi que Fayolle aurait été sacré par Chevillon lui-même quelques années avant son martyre; ce qui est contredit ci-dessus).

Versons au dossier le témoignage de Mgr Charles Artagnan, bon connaisseur du milieu des gnostiques auquel il appartenait: "Mme Bricaud avait fait consacrer Mgr Dupont par Mgr Chevillon." (Lettre à T Jacques, 1er octobre 1976.)

Ce qui est sûr, c'est qu'en 1960, T Charles-Henry, alias Charles-Henry Dupont, se déclare "Evêque gnostique et patriarche de l'Eglise Gnostique Universelle (Catholique Gnostique), Successeur légitime et régulier de Nos Seigneurs regrettés T Constant (Constant Chevillon) et T Jean II (Jean Bricaud)", dans le document où il transmet sa charge patriarchale à T Robert, ou Jean III, patriarche de l'Eglise gnostique apostolique, à charge pour celui-ci d'unifier les deux Eglises (L'Initiation, 1964, n°2, p.71-72).

F- A la Pentecôte 1982, Renatus, avec quelques clercs et fidèles, a décrété le réveil de l'Eglise gnostique de Bricaud et de Chevillon dont il s'affirme le successeur au patriarcat, mais il nomme son Eglise "gnostique apostolique".

G- La primatie de l'Eglise gnostique apostolique pour l'Amérique du Nord, désormais autocéphale, comme toutes autres primaties de cette Eglise, et dirigée par T Charles, varie quelque peu dans son intitulé: "Ecclesia gnostica apostolica", "Eglise gnostique catholique apostolique (autocéphale)", "The Gnostic Catholic (Universal) Apostolic Ecclesia of North America Inc." (c'est le titre légal).

H- T Jacques, évêque gnostique, n'a jamais appartenu à la hiérarchie ni à l'administration d'aucune Eglise dite gnostique. Il a cependant reçu d'autres ordinations et des investitures qui relèvent d'Eglises qui ne sont gnostiques qu'en ce sens où toute Eglise particulière, et l'Eglise universelle sont gnostiques par définition et s'efforcent de le devenir par construction. Mention de la situation ecclésiastique non "gnostique" de T Jacques serait donc ici hors de propos.

I- En revanche T Valentinus III étaye son épiscopat spécifiquement gnostique de la consécration qu'il reçut, en 1970, des mains de Mgr Antido Vargas (Eglise catholique apostolique brésilienne), lui-même ayant été consacré dans l'Eglise catholique romaine (succession de saint Pierre à Rome). Il convient donc d'en faire mémoire ici.

J- L'Eglise gnostique de Theodor Reuss, délibérément omise dans le second tableau (voir p. 162, note à la page 154), et par conséquent toutes Eglises en provenant remontent à l'Eglise gnostique universelle, via Papus qui investit Reuss à Paris, en 1908.

K- Depuis 1978, plusieurs études ont paru, qui traitent en tout ou en partie de l'Eglise gnostique, constituant ainsi la matière d'un supplément bibliographique à paraître dans un prochain numéro de l'E.C.

L- Afin de continuer à améliorer et à accroître l'information que les deux tableaux généalogiques récapitulent, nous renouvelons notre appel à une aide critique.

2

Eglise gnostique et Ordre martiniste

Que l'Eglise gnostique redevienne, disent-ils, en précisant comme du temps de Papus, l'Eglise officielle de l'Ordre martiniste, d'aucuns ne cessent de le réclamer, d'autres ne cessent de le craindre et de s'y opposer. Or, la lutte, pour ou contre, n'engage que des moulins à vent.

A- L'expression "Eglise officielle" de l'Ordre martiniste, ou du martinisme, n'a jamais été... officielle dans l'Ordre martiniste, s'agissant de l'Eglise gnostique ni de quelque autre Eglise.

B- Des rapports privilégiés existent entre l'Eglise gnostique et l'Ordre martiniste; ils sont régis par un traité de 1911, que confirme et précise un traité de 1968, toujours en vigueur, à notre connaissance. Ci-après le texte des deux traités en fac-similé (respectivement: L'Initiation, août 1911, p.179, et 1967, n°3-4, p. 133, commenté et actualisé par un protocole en 1968, n°1, p.1-2).

C- Le traité de 1911 fut ratifié par un accord manuscrit sur papier libre, qui y fait référence expresse, le 11 janvier 1917, par Téder (O.M.) et Bricaud (E.G.U.).

D- Subsidiairement, Papus était évêque gnostique; son fils et successeur à la tête de l'Ordre martiniste, Philippe Encausse a revendiqué, jusque dans son testament, son appartenance à l'Eglise gnostique dont il était prêtre, et évêque élu de Philadelphie (primatiale d'Amérique du Nord). Au cours des dernières années de son existence terrestre, Philippe Encausse prit conscience que l'authentique gnose est conservée dans l'Eglise syrienne d'Antioche. (C'est de cette Eglise, au demeurant, que les Eglises gnostiques, depuis 1913, tiennent la succession apostolique.)

ÉGLISE GNOSTIQUE UNIVERSELLE

Entre les pouvoirs sonssignés:

1^o Le suprême Conseil de l'ordre martiniste, siégeant à Paris;

2^o Le suprême Conseil du Haut Synode de l'Église Gnostique Universelle, siégeant à Lyon.

Représentés par leurs délégués munis des pouvoirs nécessaires, il a été convenu ce qui suit :

1^o Un traité d'alliance est signé entre les deux Puissances;

2^o L'ordre martiniste ne reconnaît comme Patriarche régulier de l'Église Gnostique que Jean II, qui a été consacré régulièrement, muni de tous les pouvoirs de consécration et reconnu comme seul Patriarche;

3^o Les évêques Gnostiques consacrés par Jean II seront admis à titre de membres honoraires du suprême Conseil martiniste.

Les membres titulaires du suprême Conseil martiniste seront admis à titre de membres honoraires du suprême Conseil du Haut Synode de l'Église Gnostique Universelle;

4^o Un centre de l'Église Gnostique Universelle sera organisé à Paris, sous l'obédience du Patriarche Jean II, de Lyon.

La revue *l'Initiation* devient l'organe officiel de l'Église Gnostique Universelle.

Le présent traité a été ratifié par les deux Puissances ci-dessus énoncées.

A la suite de cette alliance fraternelle tous les délégués martinistes qui voudraient faire partie de l'Église Gnostique Universelle sont priés de s'adresser au suprême Conseil martiniste.

PAPUS. JEAN II BRICAUD.

EGLISE GNOSTIQUE APOSTOLIQUE

COMMUNIQUE

Notre Bien Aimé Patriarche JEAN III, ayant décidé, pour des raisons personnelles que nous respectons, sans toutefois y sousscrire, de me remettre sa charge de Patriarche de l'EGLISE GNOSTIQUE APOSTOLIQUE, nous tenons tous à le remercier publiquement du travail considérable qu'il a fourni, pendant quinze années, au service de la Gnose Chrétienne, et qui restera pour notre EGLISE un fond précieux.

Regrettant profondément sa décision, ainsi que les motifs qui l'ont inspirée, nous tenons néanmoins à lui renouveler l'expression de notre amitié fidèle et inébranlable.

Notre FOI reste grande dans les destinées de cette EGLISE, que nous voulons maintenir dans toutes les traditions Chrétaines et Gnostiques qui en ont inspiré la création.

L'EGLISE GNOSTIQUE veut être au service de quiconque aura besoin de secours spirituels. Mais, désirant aussi rester dans la voie et l'intention de nos illustres prédécesseurs PAPUS et BRICAUD, nous tenons également, avec l'accord du Suprême Conseil de l'ORDRE MARTINISTE, à confirmer le sens et l'esprit, dans une application actuelle, du traité conclu en 1911 entre l'ORDRE MARTINISTE et l'EGLISE GNOSTIQUE, qui fait de celle-ci l'EGLISE officielle du MARTINISME.

Que DIEU nous soit en aide pour les tâches futures, et

Que la PAIX de NOTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST règne en tous les cœurs.

T. ANDRE

*ex Coadjuteur Général
Patriarche Successeur de l'E.G.A.*

André MAUER

*8, avenue Jean-Jaurès
25 BESANÇON*

LES RELATIONS ENTRE L'ORDRE MARTINISTE ET L'EGLISE GNOSTIQUE APOSTOLIQUE

Nous avons publié dans notre Numéro 3-4 de juillet à décembre 1967 un communiqué du nouveau Patriarche de l'EGLISE GNOSTIQUE Apostolique, T. ANDRE, confirmant le sens et l'esprit du Traité conclu en 1911 entre cette Eglise et l'ORDRE MARTINISTE, présidé par le Dr. Gérard ENCAUSSE (« PAPUS »).

Ce traité vient d'être actualisé par un Protocole dont on trouvera le texte ci-après.

Signé conjointement du Patriarche T. ANDRE et du Président de l'Ordre Martiniste, le Dr. Philippe ENCAUSSE, fils de PAPUS, ce document réaffirme les liens spirituels qui unissent les deux Institutions, tout en soulignant leur recroque indépendance.

Ce dernier point est très important, chacune d'elles ayant son caractère propre.

En effet, l'Eglise Gnostique Apostolique, qui dispose d'un appareil sacramental complet, s'appuie sur des textes scripturaires qui constituent une véritable *Théologie*, alors que l'Ordre Martiniste est un Ordre initiatique chrétien dispensant à ses Membres un enseignement inspiré, en particulier, de la *philosophie* de Louis-Claude de SAINT-MARTIN.

La signature du récent Protocole a eu lieu à l'issue d'une cérémonie intime au cours de laquelle, en présence du Souverain Grand-Maitre Philippe ENCAUSSE, le Patriarche T. ANDRE a conféré l'épiscopat à T. ROBERT (Robert DEPARIS) qui devient son coadjuteur général.

C'est ce dernier qui est chargé de la mise en place et du fonctionnement du Centre de l'Eglise Gnostique Apostolique qui va être incessamment créé à Paris. Ainsi, les Martinistes qui le désireront pourront, tout en participant à l'activité de leur Ordre, bénéficier de l'aide spirituelle d'une institution à forme ecclésiale, qualifiée pour assurer leur vie sacramentelle.

Des précisions seront ultérieurement données à propos de ce Centre.

ORDRE MARTINISTE

EGLISE GNOSTIQUE APOSTOLIQUE

PROTOCOLE

Entre les Soussignés :

- La Chambre de Direction de l'**ORDRE MARTINISTE**, représentée par le Souverain Grand-Maître Philippe ENCAUSSE (Paris), d'une part,
- Le Conseil Patriarcal de l'**EGLISE GNOSTIQUE APOSTOLIQUE** représenté par le Patriarche T. ANDRE, de Besançon, d'autre part,

il a été convenu ce qui suit :

1^{er} Le traité d'alliance signé, en 1911, par l'**ORDRE MARTINISTE** et par l'**EGLISE GNOSTIQUE UNIVERSELLE** conserve force et vigueur.

2^{me} L'Ordre Martiniste reconnaît T. ANDRE comme seul Patriarche régulier de l'Eglise Gnostique Apostolique.

3^{me} Le traité d'alliance existant entre l'Ordre Martiniste et l'Eglise Gnostique Apostolique ne saurait en aucune manière porter atteinte à la pleine indépendance de chacune des parties signataires.

4^{me} Un centre de l'Eglise Gnostique Apostolique fonctionnant, à PARIS, sous la haute autorité du Patriarche T ANDRE, de Besançon, représenté par son coadjuteur général Robert DEPARIS, sera à la disposition des Membres de l'Ordre Martiniste.

Fait à PARIS, le dimanche 14 janvier 1968.

Pour l'ORDRE MARTINISTE

Dr. Philippe ENCAUSSE.

Pour l'EGLISE GNOSTIQUE APOSTOLIQUE

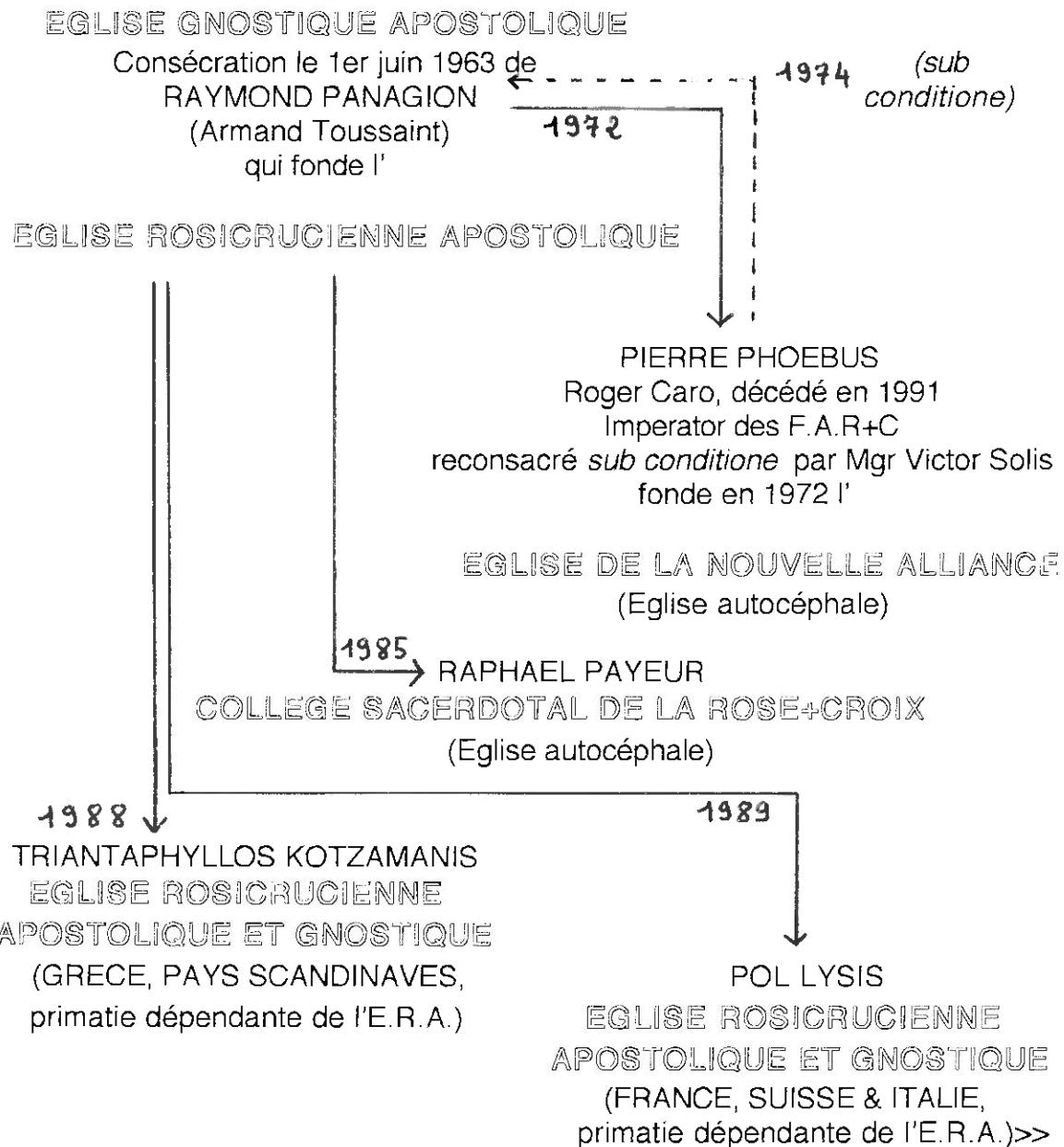
T. ANDRE.

<<Courant des Eglises rosicrucianes et gnostiques>>

*En complément des deux tableaux publiés dans l'*Initiation* et reproduits ici même dans une version corrigée, un dignitaire de l'Eglise rosicrucienne apostolique a communiqué à T Jacques, qui lui en sait gré, la note et le tableau suivants, sous le titre qui précède.*

<<Issues de Robert Ambelain, de nombreuses créations, souvent éphémères, parfois durables, se sont réclamées, plus ou moins, de l'Eglise gnostique.

L'un de ces courants s'est rapproché du rosicrucianisme, et s'est donc caractérisé par une approche théurgique et alchimique de la messe. Ce courant a pris diverses formes dont quelques-unes sont ici identifiées.



Pour une Eglise gnostique exotérique
par le Père Antoine

1- De l'Eglise

L'Eglise fondamentale, ou l'Eglise-source n'a pas ses racines sur terre; elle les a au plus profond de chacun de nous. C'est ce que nous a enseigné Notre-Seigneur Jésus-Christ: "Le royaume de Dieu est à l'intérieur de nous." C'est en chacun de nous, dans la partie la plus profonde de nous-mêmes, que nous découvrons le Christ, plus présent à nous que nous-mêmes! Or, il est le Royaume, il est le Corps Mystique, il est l'Eglise.

Aussi comprenons-nous que l'Eglise primordiale n'est pas sur terre, mais dans le temple de l'Esprit-Saint, dans le cœur de chaque homme. Elle est tout simplement la Vigne consacrée par le Sauveur, et dont la sève circule dans tout homme en communion par la vie avec Jésus-Christ.

"Consacre-les dans la Vérité!" disait Notre Seigneur, dans sa prière sacerdotale; et c'est là l'acte sacerdotal par excellence célébré par le Christ-Prêtre suprême et éternel (*cf. Epître aux Hébreux, ch. 3,4,5 et 6*) et qu'à notre tour nous accomplissons tous les jours, et à tout instant, par notre parole, notre geste, notre vie dans l'amour du Christ-Dieu, du Christ-Homme, du Christ-Eglise, en communion avec les Anges et les Saints!

Etre conscient de cette réalité profonde et la vivre, par-delà tout dogmatisme, c'est être authentiquement sarment de la vigne, conscient ou connaissant, pénétré de l'état de grâce et de sa signification. Cette connaissance est pour le chrétien, source de vie éternelle; c'est dans cet esprit que dans la même prière sacerdotale, le Christ Notre-Seigneur a dit: "Celle-ci est la vie éternelle, qu'ils te connaissent, Toi, le seul véritable Dieu, et ton envoyé Jésus-Christ". (St. Jean, chap.17, v. 3).

Affirmer que la vie éternelle consiste à connaître le Père et le Fils, c'est adhérer à la gnose, c'est être un vrai "gnostique", par-delà toute appartenance communautaire, et être "gnostique-chrétien".

2- De la Gnose

La Gnose est antérieure à l'apparition du christianisme; elle peut être définie, comme "la connaissance de dieu en moi, et de moi, en Dieu". Le christianisme est, dans ses profondeurs, gnostique, puisque le Christ Notre Seigneur, et ses saints Apôtres nous enseignent que le salut nous est révélé en nous-mêmes par la vraie connaissance (voir *supra* paragr. 1). A ce titre, on peut parler de la gnose de saint Jean et de la gnose de saint Paul.

3- L'Eglise visible

L'Eglise telle que ci-haut décrite est un communion invisible. La parole de Dieu écrite, le baptême, l'eucharistie et le ministère qui expriment cette communion invisible, constituent la visibilité de l'Eglise dont ils sont des signes.

a/ La Bible qui contient l'écriture de la Parole de Dieu, est le livre-mémoire de la communauté vivante de l'Eglise. Elle ne peut être lue que dans cette communauté conduite par l'Esprit-Saint. Aussi,

la Tradition constitue-t-elle la lecture authentique de la Parole de Dieu dans l'Eglise.

b/ Au service de la communauté qui cherche à comprendre la Parole de Dieu, sont établis des ministères ordonnés dans l'Esprit-Saint et la continuité de l'Eglise des Apôtres. Les ministres de l'Eglise représentent l'unique Pasteur et Prêtre, le Christ; ils sont les pasteurs de son sacerdoce unique.

c/ L'Eglise est pleinement elle-même, lorsqu'elle célèbre l'eucharistie. Dans cette célébration, toute son existence se trouve résumée, symbolisée et engagée. Dans l'eucharistie, le Christ, présent de matière unique et sacramentelle, actualise son unique sacrifice et s'unit à l'Eglise célébrant le mémorial de son Seigneur et offrant son sacrifice d'action de grâce et d'intercession.

d/ Aux sources de l'Eglise, nous trouvons Marie; en effet, Marie et l'Eglise sont étroitement unies dans leur vocation maternelle. Pour comprendre le mystère de l'Eglise, il est important de méditer le mystère de Marie, Mère du Seigneur et figure de l'Eglise.

e/ Enfin toute assemblée se voulant en communion avec son fondateur, se doit de pratiquer ses enseignements. Aussi, la devise du vrai chrétien, du gnostique-chrétien, doit-elle s'identifier à celle que décrit l'auteur des Actes des Apôtres: "Se montrer assidu à l'enseignement des Apôtres, fidèles à la communion fraternelle, à la fraction du pain et des prières".

4- L'Eglise gnostique

L'Eglise, vraiment catholique et apostolique est pré-existante en Jésus-Christ, à toute manifestation visible et institutionnelle. La fidélité doctrinale consiste à rejoindre cette Eglise universelle des apôtres, dont le modèle est donné dans l'Ecriture sainte. Telle est la conception gnostique de l'Eglise.

a/ Aussi le gnostique-chrétien se sent-il en communion avec tous les chrétiens du monde, en Jésus-Christ. Il est le frère du catholique romain, de l'orthodoxe de Byzance, du jacobite d'Antioche, des innombrables protestants dans le monde.

b/ Il ne s'agit donc pas de fonder une nouvelle Eglise! Cela contredirait l'essence même de la Gnose chrétienne, puisque la seule et unique Eglise existe déjà, et qu'elle est donnée dans le Corps Mystique de Jésus-Christ, manifesté authentiquement dans l'Eglise des Apôtres.

c/ Il s'agit de reproduire ce modèle préexistant que tant de générations de croyants ont reproduit au cours de l'histoire.

d/ Comment cela peut-il se faire ?

1- Sur le plan spirituel et intérieur, on peut dire que les groupes martinistes par exemple constituent d'authentique groupements de chrétiens-gnostiques, dont le culte exotérique est pratiqué en communion avec leurs frères catholiques romains ou protestants, selon leur appartenance exotérique réelle.

2- Sur le plan visible. Mais il existe des martinistes et des non-martinistes qui conscients et convaincus de cette conception ecclésiologique ont eu recours à T Jacques et à de ses confrères pour l'administration de certains sacrements: baptême, mariage. Ces chrétiens-gnostiques quoique aussi en communion avec tous les chrétiens du monde, éprouvent la nécessité de pratiquer leur exotérisme, ou leur culte visible dans des cadres proprement étudiés et institués en accord avec leur préparation intérieure et profonde (ésotérisme = recherche profonde).
C'est pour ceux-ci, et pour ceux qui plus tard voudront suivre l'exemple de ceux-ci, qu'une Eglise Gnostique est visiblement instituée; cette Eglise n'est pas une nouvelle Eglise, puisque, comme nous le disions plus haut (b), il n'y a qu'une seule et unique Eglise, le Corps Mystique de Jésus-Christ.
Cette Eglise est le relais visible qui par des pasteurs authentiquement consacrés, selon la tradition apostolique, administre les sacrements, explique la parole de Dieu, prêche, catéchise, édifie.

MARTINES DE PASQUALLY
ET
L'ORDRE DES ELUS COENS

PAR DENIS LABOURE

LA VIE DE MARTINES DE PASQUALLY

Martinès est né entre le 29 Avril et le 21 Septembre 1727 dans la région de Grenoble. Il mourut à Port-au-Prince (Antilles françaises) le mardi 20 Septembre 1774.

Sur son enfance, sa jeunesse, son instruction, aucune donnée, même hypothétique. Le français n'est pas sa langue maternelle. Il faut attendre de le voir paraître sur la scène maçonnique pour qu'il sorte de l'ombre.

Dès lors, les événements de sa vie privée, inextricablement mêlés à sa vie maçonnique, sont attestés: mariage à Bordeaux (1767) avec Marguerite-Angélique de Collas, nièce d'un officier de carrière. Elle n'a jamais figuré parmi les initiées de son Ordre. Bonne mère, elle lui donnera deux fils, donc aucun ne succédera à son père dans l'apostolat occulte qui est le seul moteur de sa vie terrestre. Le mari une fois disparu, Madame de Collas convolera peu après en de nouvelles noces.

Donc, naissance de son fils Jean-Anselme (1768) qui devient commissaire de police, et à qui Martinès donne la première consécration dans la hiérarchie des Elus Cohen, aussitôt après le baptême; naissance d'un deuxième fils (1771) aux prénoms inconnus et probablement mort en bas âge; le 5 Mai 1772, embarquement pour Saint-Domingue; le 20 Septembre 1774, décès et le 21 inhumation dans l'île, en un lieu aujourd'hui perdu.

Esprit solitaire, il est simple charron, entrepreneur en voitures et ses affaires sont souvent languissantes et embarrassées. Ignorant le grec et le latin, il n'aura aucune connaissance de la culture classique; la mythologie lui demeure fermée. En revanche, la Bible est son livre de chevet et la Genèse son instructeur par excellence. C'est dans ces limites étroites du judaïsme traditionnel qu'il médite, qu'il prie, qu'il espère, qu'il expérimente aussi car sa science n'est point uniquement livresque; il l'entremêle de thaumaturgie. Sa méthode est parfaitement connue: il l'expose longuement dans ses lettres, il en donne démonstrations et exercices.

S'il réussit ses opérations et en dresse procès-verbal conforme, ses disciples ne pourront jamais prétendre à la même efficience. Ils l'accableront de reproches et de récriminations et en viendront à douter de la réalité de ses enseignements. Ce n'est que bien longtemps après sa mort que quelques-uns atteindront à leur tour les sommets qu'il avait décrits. De Port-au-Prince où déjà la fièvre l'assaille -elle l'emportera en Septembre- il écrit le 24 Avril qu'il ne peut comprendre l'attitude de ses trois disciples Bacon, Willermoz et Rozier qui, au lieu de se consacrer à leurs travaux de théurgie préfèrent s'occuper d'une souscription de fonds pour la construction d'un temple du Grand Orient où l'on put installer solennellement le Sérénissime Grand Maître Philippe duc de Chartres, futur Philippe-Egalité (de triste mémoire)! Les maçons sont décidément incorrigibles...

L'ORDRE DES ELUS COHEN

Martinès était franc-maçon, reconnu pour tel par ses frères. On ignore par contre où il reçut la lumière maçonnique. Il produira devant la Grande Loge de France une patente apparemment délivrée à son père par Charles Edouard Stuart en 1738 et transmissible à lui-même. Elle pourrait n'être pas apocryphe si, contrairement à la probabilité, le prétendant avait été lui-même franc-maçon.

Mais Martinès, c'est avant tout sa doctrine et son Ordre des Elus Cohen (terme hébreu signifiant *prêtre*). Il n'a jamais douté de l'excellence de ses enseignements, de l'efficacité de ses pratiques. Alors que la mort le guette, que la plume trace avec effort son dernier message, toute la missive comporte encore des instructions et des ordres.

De cet Ordre, Martinès fut le Grand Souverain. En fut-il le fondateur et le véritable chef? L'histoire le laisse penser. D'un point de vue initiatique, cela n'est pas certain quand on le voit parler de ses prédecesseurs, de ses collègues, de ses archives. Ainsi pouvons-nous lire dans cette lettre datée du 2 Octobre 1768 qu'il envoya à Jean-Baptiste Willermoz: "L'ouverture des circonférences que j'ai faite le 12 Septembre dernier est pour ouvrir seul l'opération des équinoxes prescrits, afin de n'être point en arrière de mon obligation spirituelle et temporelle; ils sont ouverts jusqu'aux solstices et poursuivis par moi, afin de pouvoir être prêt à opérer et prier en faveur de la santé et de la tranquillité d'âme et d'esprit de ce principal chef qui vous est ignoré de même qu'à tous vos frères Réaux-Croix, et que je dois taire jusqu'à ce que lui-même se fasse connaître. Je ne crains aucun événement facheux, ni pour moi en particulier, ni pour aucun de nos frères en général, mais bien de l'Ordre en général en ce que l'Ordre perdrait beaucoup s'il perdait un pareil chef." (cité par P.Vulliaud, les Rose-Croix lyonnais au XVIII^e siècle, p.72).

Tenait-il ses pouvoirs d'une organisation qui s'étendait ailleurs qu'en Europe? Le résumé, fait par le baron de Türkheim, d'une lettre que Willermoz lui avait adressée le 25 Mars 1822 en serait l'indice: "Quant à ce qui concerneoit Pasqually, il avoit toujours dit qu'en sa qualité de Souverain Réaux établi tel pour sa région, dans laquelle étoit comprise toute l'Europe, il pouvoit faire et maintenir successivement douze Réaux, qui seroient dans sa dépendance et qu'il nommoit ses Emules." Ces dernières informations étant à considérer avec prudence, aucun document de l'Ordre ne paraissant provenir d'une source étrangère à Pasqually lui-même.

Au temps de sa plus grande prospérité, l'Ordre a compté treize temples, dont onze en métropole et deux à Saint-Domingue. La structure de l'Ordre des Chevaliers Maçons Elus Cohen de l'Univers, pour lui donner son titre entier, est celle d'un Rite maçonnique, d'un système de Hauts Grades souché sur les trois degrés bleus, selon le modèle écossais. Les listes de grades Cohen fournies par les différents auteurs et même celles qu'on peut établir sur la base des documents officiels ne présentent que des variantes minimes. Voici la hiérarchie définie par les statuts de 1767: "Le Souverain Juge Réaux + (1) est le premier grade de la maçonnerie, ensuite le commandeur d'orient, le chevalier d'orient, le grand architecte, le maître, le compagnon et l'apprenti cohen: le maître parfait élu, les maître, compagnon et apprenti bleus."

Ces grades étaient répartis en quatre classes ou temples. Les doctrines du premier temple se rapportent à la création de l'homme, à sa désobéissance, à sa punition. Dans les mystères des 2e et 3e temples, il est dit que, lorsque l'homme, par une vie nouvelle, sainte et exemplaire, s'est réintégré dans sa dignité première, il se rapproche de son Créateur. Animé du souffle divin, il est initié Elu Cohen. La 4e classe, celle secrète des Réaux-Croix, a pour objet de mettre l'adepte en rapport avec les Puissances célestes, les vrais Réaux ayant gardé la puissance d'ordination sacerdotale du culte primitif.

Voici quelques repères historiques concernant l'Ordre:

- * De 1754 peut-être, de 1758 sûrement, à 1760, propagande dans le midi de la France, à Lyon, à Paris.
- * 1762: arrivée, le 28 Avril, à Bordeaux où il demeure jusqu'en 1766.
- * Fin 1766-début 1767: pourparlers et différents avec la Grande Loge de France.
- * Fin 1766: Paris: première rencontre avec Jean Baptiste Willermoz.
- * 1767: à l'équinoxe de printemps, installation du Tribunal Souverain et promulgation des statuts de l'Ordre. En Avril, départ de Paris, propagande en route, retour de Bordeaux en Juin.
- * 1768: première rencontre avec Saint-Martin.
- * 1769-1770: le clerc tonsuré Pierre Fournié secrétaire de Martinès; incapables tous deux de diriger et d'organiser l'Ordre qui, pourtant, se développe.
- * 1771-1772: Saint-Martin, secrétaire de Martinès. Le travail s'améliore et s'intensifie. Mais Martinès s'en va pour les Antilles.
- * 1772-1774: à Saint-Domingue, Martinès poursuit le travail général et développe l'Ordre au plan local, sans désemparer jusqu'à sa mort en 1774.

Alors, Caignet de Lestère, que Martinès avait désigné à cette fin, occupe la charge de Grand Souverain de l'Ordre, mais il meurt lui-même le 19 Décembre 1778. Il avait choisi pour successeur Sébastien de Las Casas. Celui-ci, en Novembre 1780, conseilla aux chapitres Cohen qui souhaitaient de lui une direction plus ferme, de se dissoudre!

La désagrégation avait commencé dès la mort de Martinès, peut-être un peu avant, tandis qu'il paraissait s'attarder à Saint-Domingue. Peu à peu, les Temples s'effondrent ou changent d'appartenance. Des Cohen, pourtant, continuent d'opérer. Le chapitre toulousain, encouragé par d'Hauterive, persiste.

Des deux disciples les plus distingués de Martinès, Saint-Martin et Willermoz, le premier n'était pas enclin à favoriser le maintien, et encore moins l'essor des Elus Cohen. Le second préféra infuser dans un autre Rite maçonnique, la Stricte Observance Templier métamorphosée en Ordre des Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte, la doctrine martinéziste de la Réintégration, sauvant ainsi, croyait-il, la Franc-Maçonnerie et ladite doctrine d'un seul coup. Mais rien de l'initiation ni de l'ordination Cohen, rien de la théurgie ni de ses opérations ne passa chez les Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte. En 1822, dans une lettre au baron de Turkheim datée du 21-31 Mars, Willermoz déclare: "De tous les Réaux-Croix que j'ai connus particulièrement, il n'en reste point de vivant. Aussi il me serait vraiment impossible de vous en indiquer aucun pour après moi. Je doute même que le temps présent soit propre à en préparer, mais nous savons tous que le Tout-Puissant plein d'amour et de miséricorde peut, quand il voudra, faire naître des pierres même des enfants d'Abraham."

A la fin du XIX^e siècle très vaguement, puis au XX^e siècle naquirent des sociétés qui revendiquèrent une filiation "cohen" ou "martiniste" directe ou indirecte. Quelles que furent (ou soient encore) leurs prétentions, elles n'ont qu'assez peu de choses à voir avec Saint-Martin, et, du point de vue opératif, absolument rien avec Martinès et les Elus Cohen.

LES PRINCIPES DU MARTINEZISME *

Son Ordre a une base doctrinale, un fondement catéchétique clairement délimité, même si la forme dans laquelle ses vérités furent enseignées s'énonce parfois sous une phraséologie lourde, maladroite et tortueuse. Cette assise du Martinézisme (2) est exposée dans l'inachevé Traité de la réintégration des êtres créés dans leurs primitives propriétés, vertus et puissances spirituelles divines. L'exposé des mystères, par la compréhension desquels l'Initié voit clairement devant lui le but à atteindre, est résumé dans les instructions initiatiques. Leur étude est un préalable à tout travail ultérieur.

Repronons-en l'enseignement:

Dieu est un, mais ses puissances sont trines et son essence "quatriple". Au commencement, il émane des êtres spirituels, libres et discrets qui forment sa cour. Certains de ces êtres cèdent à l'orgueil et "opèrent" (agissent, créent) à l'instar de Dieu, mais en infraction, en prétendant à l'autonomie. Comme l'expose Martinès, "Ils voulurent se substituer au Créateur, donner le jour à des êtres spirituels qui leur auraient été soumis, comme eux-mêmes dépendaient de Dieu." Mais celui-ci déjoua leurs projets, avant même qu'ils pussent passer de la conception à l'acte. Pour les punir et sauver la cour divine, ils sont chassés de celle-ci et emprisonnés dans le monde matériel, spécialement créé pour l'occasion par des esprits restés fidèles. La matière est créée, non pas émanée. Elle est illusoire.

Dieu émane alors l'homme: "mineur" spirituel puisqu'il vient en dernier lieu, mais doué de priviléges supérieurs à ceux de ses aînés. Adam, androgyne, sera tout à la fois chargé de la garde et de la réhabilitation des êtres ainsi emprisonnés.

Au lieu de régir ces esprits malins, il en fut la crédule victime. Il s'élève, à son tour, par son orgueil jusqu'à vouloir être créateur tout seul. Il lie sa puissance divine avec celle des démons et il effectue une création de perdition. Sa créature, Houwa, est ratée. Mais, après son forfait, il dégénère et devient l'opprobre de la terre sur laquelle il est exilé. Son corps glorieux devient ténébreux et corruptible, en se matérialisant. La communication directe dont il jouissait avec Dieu est coupée. Elle ne pourra plus s'effectuer désormais que par le truchement éventuel d'intelligences intermédiaires. Car il existe entre Dieu et l'homme une hiérarchie d'êtres spirituels ou démoniaques, salvateurs ou tentateurs.

Pour entrer en rapport avec ceux-ci, l'homme en partie matérialisé devra user de procédés en partie matériels. Le messager d'en-haut est virtuellement présent lors des opérations de théurgie. Le théurge prie d'abord, il demande à Dieu de lui restituer son pouvoir primitif sur les esprits. Puis il commande aux esprits bons et exorcise les mauvais. Des glyphes lumineux brillent soudain dans les ténèbres. Ces signes peuvent parfois être tactiles ou auditifs, bien que très rarement. Nommés passes, les adeptes se réjouissent de ces témoignages sur lesquels nous reviendrons. Ces opérations de théurgie, véritables rites de réconciliation, forment la partie pratique du martinézisme.

La faute d'Adam fut suivie d'une seconde. Dieu avait maintenu le coupable dans ses droits et devoirs et l'avait pourvu des moyens nouveaux requis par la nouvelle situation. Pourtant, ingrat, l'homme s'unît à sa femme dans une fougue sexuelle "digne du monde animal". En fécondant Eve, il donna le jour à un être lui ressemblant mais qui lui était subordonné. Ce fut un échec: la créature humaine ainsi générée, Caïn, ne fut qu'une forme matérielle et éphémère. Esprit violent, il se souille à jamais du sang de son frère assassiné. La punition d'Adam se perpétue dans sa descendance et sa lignée est marquée du sceau de la réprobation.

Quant à la lignée de Seth, troisième postérité d'Adam, elle contracte à son tour une souillure par le mélange inextricable de ses descendants avec ceux de Caïn.

Mais Dieu demeure encore fidèle à ses promesses et l'homme n'est point destitué de son poste. La postérité de Caïn est incapable de tenir le rôle du mineur. Naissance d'Abel. Caïn le tue. Seth sera l'ancêtre des opérateurs, des théurges. Aussi, après le déluge, plus de Caïnites. Noé perpétuera la postérité de Seth (mais Cham réincarnera Caïn). Ainsi d'une lignée pure sortiront, au cours de l'histoire, des mineurs élus, grands et petits prophètes. Les Cohen y seront agrégés par élection.

De temps en temps, Dieu détache de sa couronne spirituelle un être élu, un esprit majeur, voire simplement un ange, pour venir assister les hommes en détresse. L'humanité n'est donc pas perdue. Au fond de son épreuve, une espérance. Ces êtres spirituels l'aideront à secouer ses chaînes. Martinès compte dix Esprits élus qui furent les guides de l'humanité. Ils sont tous Israélites. Ce sont Abel, Henoch, Noé, Melchissédec, Joseph, Moïse, David, Salomon, Zorobabel et Jésus-Christ.

De qui Martinès tenait-il son savoir? Jamais il ne s'est expliqué sur cette question; tout au plus fait-il, une seule fois, une allusion timide à plusieurs instructeurs qui lui auraient légué leurs secrets initiatiques. Voici ce très curieux passage: "Voilà, Très Puissant Maître, tout ce que je puis répondre sur toutes les questions que vous me faites dans votre lettre. Je réponds sans déguisement et sans flatterie. Je n'ai jamais cherché à induire personne en erreur ni trompé les personnes qui sont venues à moi de bonne foi, pour prendre quelques connaissances que mes prédécesseurs m'ont transmises..." (lettre sans date connue, mais répondant à une lettre de Willermoz du 29.04.1769).

Du point de vue historique, l'examen de sa doctrine indique le courant de l'ésotérisme judéo-chrétien, et plus particulièrement certains de ses rameaux provençaux et espagnols (avec dans ce dernier cas, une influence islamique de seconde main). Certains indices laissent penser à des contacts avec les Juifs séphardites établis en Afrique du Nord depuis leur expulsion d'Espagne.

D'un point de vue initiatique, le Martinézisme est judéo-chrétien dans sa foi, maçonnant dans sa forme et théurgique dans son activité. Si Martinès reçut une "mission", ce fut celle de fonder un rite ou "régime" maçonnique de hauts grades, dans lequel il introduirait, en les revêtant d'une forme appropriée, les enseignements qu'il avait puisés à une autre source initiatique.

LOUIS-CLAUDE DE SAINT-MARTIN
LEÇONS DE LYON

Nouvelles éditions publiées par

Robert Arnaud

(Voir le début dans les n° 1 & 2 de l'E.d.C.)

should now afford a good
basis for a discussion of the
present state of the art.

5.111 and 82

of whom but you who have some idea of the deserts of Africa can

5/14 mt 12

and the action of the executive branch of government
of the party that was organized by the Socialists in a number of
places does not seem to be the best way to
make progress, as there is a number of countries where
there would be no progress if the Socialists were to
make progress, as there is a number of countries where
the party that was organized by the Socialists in a number of
places does not seem to be the best way to
make progress, as there is a number of countries where

St. Louis 15

One of the most pressing questions of
politics is what more should be done
of the existing system of control.

St. Louis 72

Consequently you must propose majors who incorporate most general areas of

still more: 61

561 more &

The following is a summary of the principal points made by Mr. John C. Calhoun in his speech of 1850, on the subject of the fugitive slave bill.

Scritto per me

26 avril 1775

La lumière ni les couleurs ne sont pas corps, elle n'est que le produit de l'action du feu solaire ou élémentaire sur les globules de feu épars universellement. Chacun des agents a son action particulière qu'il est bon de connaître, afin de savoir à qui s'adresser.

3 mai 1775

Les agents sont les organes et les voies nécessaires pour aller au divin. Il ne faut pas les adorer, mais s'il n'y a pas d'autre voie qu'eux, il est impossible d'en choisir d'autre. Quoique la terre ne soit pas carrée, on peut cependant tracer sur elle et sur tous ses angles les quatre régions horizontales, et ensuite la multitude de divisions et de sous-divisions, etc.; ce qui fait voir qu'il y a des dons différents et infinis pour les êtres, et des correspondances toujours nouvelles et différentes. (Rayé: Sur la terre, de la place pour tous ses habitants, parce qu'ils n'ont pas tous le même)

17 mai 1775

Le grain pourrit pour produire, nos corps en font autant pour notre délivrance.

24 mai 1775

Le signe sympathique spirituel rappelé par le baptême. La confirmation fait la jonction d'un nouvel esprit par le nom qu'on nous ajoute, et le Christ fait le divin temporel. Nous sommes des dieux sur la terre.

31 mai 1775

Le Pervers attaque plus la forme dans les enfants, parce que le centre ou le mineur ne peut encore donner consentement à rien ni recevoir d'insinuations.

7 juin 1775

Notre faculté de pensée n'est pas un être. A méditer sur la nature de ce principe, et voir si, comme je l'ai dit à Mde de La Croix, l'esprit n'est pas une action de la vie, et s'il y a vraiment autre chose que des actions et par conséquent point de personnes.

21 juin 1775

Le bouc brûlé hors du camp figure de la décomposition de notre forme matérielle, et aussi de celle de la purification des pervers dans l'horrible pâtiment de 56. Il n'y a que le spirituel qui nous lave et nous fortifie et nous vivifie.

28 juin 1775

Pendant mon séjour à Paris.

24 aout 1774

récapitulation des 5^{es} principes, les nombres de 1 à 10.

30 aout 1774

Dieu qui ne nous communiquer directement avec ce qu'il n'est qu'ignorant mais étant le centre de tout il communique à tout par ses hiérarchies et l'homme commandant jadis aux esprits du purificateur au poissos du céleste, et aux animaux ^{animale} terrestre. La prière verbale est mentale.

12. 9^{me} 1774.

L'orgueil, source première et continue de l'objection des hommes qui met une barrière entre eux et les Esprits de Lumière qui les environnent. imprudence de jésus d'avoir fait alliance avec les gabaonites sans consulter le Seigneur. D'où tant qu'on reste dans la sensualité parce que l'action y est double. C'est à dire qu'on s'éloigne à l'intellect mais que l'esprit y est toujours présent.

Parti le lendemain 13 pour la touraine de Provence Piedmont et Javoyet.

23. 9^{me} 1774.

Sur la bâtie : Les deux premiers la confection de la matière appliquée à notre être sensible, le dernier à l'esprit qui nous gouverne.

14. X^{me} 1774

La parole est aussi nécessaire pour agir sur le spirituel que l'air sur le matériel.

21. X^{me} 1774

réception de Duperron à l'abbé.

La cérémonie qui fait le sacrifice d'accident répète les fonctions distinguées que le créateur nous a donné. Ce qui l'agit aussi par lequel des Gén. dans tous les grades, que notre vrai prochain est notre compagnon.

22. 1774

Dans cet intervalle on a la messe missaient, Le traité, on a fait recpt^{on} de l'abbé, pagane; au g. a. Brugier au Con

19 aout 1775

Époques 1 chute d'Adam 2. mort d'Abel 3. Seliget 4. feu de Jérusalem 5. Enlavage en Egypte, 6. mort à David 7. division des tribus à Caïn 8. mort du Christ 9. mort rompus 10. dispersion générale des juifs. Manifestations 1. Eli 2. Euse 3. Multiples 4. ut. 5. Schéma 6. Elias 7. Le Christ

24 août 1774

Récapitulation des premiers principes, les nombres, etc.

30 août 1774

Dieu qui est ne peut communiquer directement avec ce qui n'est qu'apparent, mais, étant le centre de tout, il communique à tout par ses hiérarchies. L'homme commandait jadis aux oiseaux du surcéleste, aux poissons du céleste et aux animaux du terrestre. La prière continue verbale ou mentale.

12 septembre 1774

L'orgueil, source première et continue de l'obscurité des hommes; ce qui met une barrière entre eux et les esprits de lumière qui les environnent. Imprudence de Josué d'avoir fait alliance avec les Gabaonites sans consulter le Seigneur. Doutes tant qu'on reste dans le sensible, parce que l'action y est double. Certitude quand on s'élève à l'intellectuel, parce qu'elle y est simple.

Parti le lendemain 13 pour la tournée de Provence, Piémont et Savoie.

23 novembre 1774

Sur la batterie 00 0. Les deux premiers, la confusion de la matière appliquée à notre être sensible; le dernier à l'esprit qui nous gouverne.

14 décembre 1774

La parole est aussi nécessaire pour agir sur le spirituel que l'air sur le matériel.

21 décembre 1774

Réception de Du Perron à l'élu.

La cérémonie que fait le maître d'Occident répète les fonctions du guide que le Créateur nous a donné. Ce qui se répète aussi par le maître des cérémonies dans tous les grades. Que notre vrai prochain est notre compagnon.

1775

Dans cet intervalle, on a lu mon manuscrit, le Traité, on a fait réception de Périsse, Paganucci au G.A. (sc. grand architecte), Bruyset au coën.

19 avril 1775

Epoques: 1, chute d'Adam; 2, mort d'Abel; 3, déluge; 4, feu de Sodome; 5, esclavage en Egypte; 6, peste à David; 7, division des tribus à cause de Salomon; 8, mort du Christ, voile rompu; 9, dispersion générale des Juifs. Manifestations (apparitions): 1, Heli; 2, Enoc; 3, Melchisédec; 4, Ur; 5, Chiram; 6, Elie; 7, le Christ.

de l'autorité de Lyon.

21

19 juillet 1775.

Des millions d'Esprits Crystallins temporels de feu des millions d'Esprits de l'âme — Le germe du corps du Christ fut dans celui de Marie dès l'instant de sa conception, il ne fut réactionné qu'un moment de l'apparition de l'ange — liaison de l'intellect et de l'Esprit antérieur à la Vision du Christ.

Conseils

faire un mariage avec un prophète pour qu'à la longue il nous communique son Esprit — les 4 prières — la Calme du Dimanche ou jeudi Du Jeudi, l'unité à tous les êtres qui le remplissent, prier toutes les 7 heures ce jour là.

22 juillet 1775

Les Elles ne reçoivent que des réceptacles d'opérations, mais les Cœurs de Véritables Elles.

Les most grandes forces d'Israël donnaient à leurs ennemis étoit peur ceux en un avantage puisqu'il s'agirait par des Esprits de puissance dont l'action purifiait leur forme, car pourquoi Agag fut heureux de n'avoir pas été confondu — la progression des angles non courus, au feu, dans l'ordination est pour augmenter les forces à mesure qu'en approche du lieu de plus grande impureté, les angles ont aussi à proportion des défunctes plus puissantes.

Le vrai culte sera fait dans les 3 régions de la terre, 42 patriarches, 42 postriances, 42 matriarches, 12 apôtres, et le Christ étant le centre.

nous ne pouvons pas nous donner la foi, mais nous pouvons l'obtenir.

Le plus juste dureront 40 jours dans les Cercles temporels de purification tous les hommes à la mort ayant leur bon et leurs mauvais angles.

Le ceremonial est nécessaire dans le culte parce tant y exprime quelque chose

Cain est reconduit au royaume mais non pas post mortem.

De D'Hauterive. A Lyon.

19 juillet 1775

Des milliers d'esprits cristallins tempèrent le feu des milliers d'esprits de l'axe. Le germe du corps du Christ fut dans celui de Marie dès l'instant de sa conception, et ne fut réactionné qu'au moment de l'apparition de l'ange. Liaison de l'intellect et de l'esprit antérieure à la vision du Christ.

Conseils.

Faire un mariage avec un des 4 grands prophètes pour qu'à la longue il nous communique son esprit. Les 4 prières. Le calme du dimanche ou jour du Seigneur, s'unir à tous les êtres qui le remplissent, prier toutes les 7 heures ce jour-là.

22 juillet 1775

Les élus ne reçoivent que des réceptacles d'opération, mais les coëns de véritables êtres.

La mort que les forts d'Israël donnaient à leurs ennemis était pour ceux-ci un avantage puisqu'elle s'opérait par des esprits de puissance dont l'action purifiait leur forme, c'est pourquoi Agag fut heureux de n'avoir pas été conservé. La progression des angles nord, ouest et sud dans l'ordination est pour augmenter les forces à mesure qu'on approche du lieu de plus grande impureté; ces angles ont aussi, à proportion, des défenseurs plus puissants.

Le vrai culte s'est fait dans les 3 régions de la terre: 12 patriarches israélites, 12 patriarches ismaélites, 12 apôtres, et le Christ faisant le centre.

Nous ne pouvons pas nous donner la foi, mais nous pouvons l'obtenir.

Le plus juste demeure 40 jours dans les cercles temporels de purification.

Tous les hommes à la mort voient leur bon et leur mauvais ange.

Le cérémonial est nécessaire dans le culte, parce que tout y exprime quelque chose.

Caïn est réconcilié au rationnel, mais non sa postérité.

26 juillet 1775

Sans le Christ qui s'est si mal fait entre le créateur et l'homme, il n'eût pas été qu'un objet de justice, auquel il devait de la réparation. En obtenant de la même Christ pour la forme de Rêve les moyens de faire son culte d'Expiation et de réconciliation.

Les élections à la divinité le Christ se peint au bout de 60 jours avec toute sa force et alla s'imporer. Si il n'eût pas pris cette forme dans le sein de la femme, l'homme n'eût pas été 'réconcilié', et non la femme qui, cependant n'était pas si coupable, en outre il avait établi le culte visible, il fallait donc qu'il eût une forme pour l'opier. La Vierge a aussi empêché pour la femme puisqu'elle pouvait au pied de la croix

La Divinité n'eut autre qu'un peu d'une blancheur admirable, un peu brillant éblouissant, entouré d'une multitude d'Esprits doux elle fait le centre, et qui aux mœurs ont un centre au milieu duquel ils brillent et communiquent la Vie.

La forme forme matérielle de l'homme a été à quelques différences par celle que le pere a pris pour sa réconciliation.

La Vierge n'eut point dans le rationnel, mais parfaitement unie avec son fils, répartit la 4^e essence — il y a quatre cultes, celui d'Expiation, celui de purification, celui de réconciliation, et celui de justification.

Si le corps du Christ n'était pas intégré, notre réconciliation ne l'eût pas parfaite — à la Voix du Frère le Christ et toute sa force étoit entourée. L'hostie, et quand on a reçu l'intellect, l'intelligence et l'esprit on voit le Christ. Le harnement des pieds est le témoignage de la nécessité de la purification, et le regard à ses pieds la preuve de la nécessité de la communion : Si je ne vous donne pas étant certain que si nous ne sommes pas reçus au Christ nous mourrions pas au pere — quelqu'un nous rendra ny bas une partie de notre puissance, le rest pas pour long tems puisque nous ne pourrions l'employer que pendant une heure — le Christ annule purifie notre chair et le sang renouvelle notre esprit, par ce que le prieur en buvant le calice avale les impôts de ses frères,

26 juillet 1775

Sans le Christ qui vint se mettre entre le Créateur et l'homme, celui-ci n'aurait été qu'un objet de justice, au lieu qu'il le devint de la miséricorde en obtenant de ce même Christ sous la forme de Rhéli les moyens de faire son culte d'expiation et de réconciliation.

Les 7 élections. A la dernière, le Christ descendit au bout de 40 jours avec toute sa cour, et alla s'incorporiser. S'il n'avait pas pris cette forme dans le sein de la femme, l'homme seul aurait été réconcilié, et non la femme qui cependant n'était pas si coupable. En outre, il venait rétablir le culte visible, il fallait donc qu'il eût une forme pour l'opérer. La Vierge a aussi expié pour la femme, puisqu'elle souffrit aux pieds de la croix.

La Divinité n'est autre qu'un feu d'une blancheur admirable, un feu brillant, éblouissant, entouré d'une multitude d'esprits dont elle fait le centre, et qui eux-mêmes ont un centre au milieu duquel ils brillent et communiquent la vie.

29 juillet 1775

La forme matérielle de l'homme était, à quelques différences près, celle que le Pervers aurait prise pour sa réconciliation.

La Vierge n'est point dans le rationnel, mais parfaitement unie avec son fils, faisant la quatrième essence. Il y a quatre cultes, celui d'expiation, celui de purification, celui de réconciliation, et celui de sanctification.

Si le corps du Christ n'était pas réintégré, notre réconciliation ne serait pas parfaite. A la voix du prêtre, le Christ et toute sa cour entourent l'hostie, et quand on a reçu l'intellect, l'intelligence et l'esprit, on voit le Christ. Le lavement des pieds est le témoignage de la nécessité de la purification, et la réponse à saint Pierre la preuve de la nécessité de la communion: Si je ne vous lave etc., étant certain que si nous ne sommes pas réunis au Christ, nous n'arriverons pas au Père. Quoiqu'on nous rende ici-bas une partie de notre puissance, ce n'est pas pour longtemps puisque nous ne pouvons l'employer que pendant une heure. La chair immolée purifie notre chair et le sang répandu notre esprit, parce que le prêtre ou le R.+, en buvant le calice, avale les iniquités de ses frères.

des en délivrer par son opération.

La communion prendra une partie fois l'âme, ou deux, ou quatre tout au plus — Le Christ est présent dans l'hostie jusqu'à après la communion; dans celles qui restent il y est en Esprit — en autre les Eglises Tous des lieux. Et où demeurent les Esprits purgation by trace des caractères et des noms dans leur corporation.

[Cependant ajoute] que le Christ étoit réellement dans l'hostie consacrée exposé dans le soleil sur nos autels, et qu'il y estoit des millions d'âmes; on ne la comprenoit pas, et quel se trouvoit à même dans la Multitude infinie que l'on pouvoit confier, Et cela fut affirme comme le tenant des plus que d'un ange.

Dans le combat de Notre mort, les anges des 4 cordes divines eux même souffrent pour nous, & c que leur pouvoir et leur patiment nous prouvoient les graves de contrition, et de purification.

7. aoust 1775

La radiation solaire Sur les différents feux de la nature opere la lumiere, Elle opere de même les couleurs. L'un et l'autre prouve par l'experience que dans un lieu privi d'air il n'y a de lumiere, ni couleur mais que tout y est noir — Notre compagnon nous est plus aimé plus passionnément que l'autre le plus ardent n'aime sa mestresse.

5. aoust 1775

La Vierge vraiment reine du ciel et de tous les Esprits, par elle nous pouvons tant obtenir en invoquant son filz neli refusant rien, ce qui fut announce par le Miracule aux nous de l'au fait à Sa priere et elle l'a accompagné dans tant son cours temporal d'operations de reconciliation.

9. aoust 1775

Saint Jean leva les portes de grotte, comme le Christ monta sur une montagne a ouvrir les portes aux esclaves.

Le Christ descendit aux enfers, coupe la tête au dragon

Les en délivrer par son opération.

La communion permise une seule fois l'année, ou deux, ou quatre tout au plus. Le Christ est présent dans l'hostie jusqu'après la communion; dans celles qui restent il y est en esprit. * (* (Cependant ajouté) que le Christ était réellement dans l'hostie consacrée, exposée dans le soleil sur nos autels, et qu'il y restait des milliers d'années si on ne la consumait (sic) pas, et qu'il se trouvait de même dans la multitude infinie que l'on pouvait consacrer, (et cela est assuré comme le tenant de plus que d'un ange.)) En outre les églises sont des lieux saints où demeurent les esprits, puisqu'on y trace des caractères et des mots dans leur consécration.

Dans le combat, à notre mort, les anges des 4 cercles divins eux-mêmes souffrent pour nous, etc. Que leur pouvoir et leur pâment nous prouvent les grâces de contrition et de purification. Etc.

2 août 1775

La réaction solaire sur les différents feux de la nature opère la lumière; elle opère de même les couleurs. L'un et l'autre prouvés par l'expérience que dans un lieu privé d'air il n'y a ni lumière ni couleur, mais que tout y est noir.* (* Cela est faux.) Notre compagnon nous aime plus passionnément que l'amant le plus ardent n'aime sa maîtresse. Etc.

5 août 1775

La Vierge vraiment reine du ciel et de tous les esprits: par elle nous pouvons tout obtenir en l'invoquant, son fils ne lui refusant rien; ce qui fut annoncé par le miracle aux noces de Cana fait à sa prière, et elle l'a accompagné dans tout son cours temporel d'opérations de réconciliation.

9 août 1775

Samson emporte les portes de Gaza, comme le Christ mort sur une montagne a ouvert les portes aux esclaves.

Le Christ en descendant aux enfers coupa la tête au dragon,

est à dire, lui releva ses victimes, et cest la femme qui est l'instrument de cette opération. Le nombre de mille ans pendant lesquels l'ennemi a perdu sa puissance est le nombre de la puissance de l'ame Divine qui l'a contenue pendant ce temps, mais au bout duquel il a recouvré les droits qu'il avait perdus sur les humains, et a remplacé ceux qui lui avaient été enlevés.

12 aout 1775

Le bonheur organe du céleste de céleste du profane, le profane de l'ordre; 4 Esprits principaux aux 4 régions célestes, 3 aux 3 régions terrestres, en outre il y a la terre. ce qui fait 8 rapports des heures temporales d'aujourd'hui avec le Septuaginta spirituel ou toutes les 720 heures de l'ordre du fonctionnement, et cela 6 fois par jour. Le Christ est né à minuit, cette heure est l'heure aux grands travaux.

Les 7 pechés capitaux Materiel s'appliquent aussi au spirituel orgueil de l'esprit, avare, gourmandise etc

Les vertus morales que que ne suffisent pas si elles sont sales, cependant qui ne connaît rien de plus peut en les pratiquant habituellement recouvrer la gloire l'homme a perdue.

16 aout 1775

L'homme qui s'écarte de la foi doit subir non seulement la peine liée nécessairement à ses écarts, mais encore celle qu'il a fait souffrir à son bon compagnon.

19 aout 1775

Les 3 couleurs temporales proposées pour ne laisser subsister que la couleur blanche qui n'est pas une couleur mais les 3 couleurs ne diffèrent pas, donne pour premiers les 164 instruments placés à chaque angle du temple [cata ou mat rendu, ou mat distingué aussi à l'orifice]

il y a toujours la contradiction à la fin de l'action, cest à une tentative du peur, pour trouver le bien qu'on a perdu. (les ordonnés qu'on se fait un peu rechauffé, il faut prendre garde)

c'est-à-dire lui enleva ses victimes, et c'est la femme qui est l'instrument de cette opération. Le nombre de mille ans pendant lesquels l'ennemi a perdu sa puissance est le nombre de la puissance divine qui l'a contenue pendant ce temps, mais au bout duquel il a recouvré les droits qu'il avait perdus sur les mineurs, et a remplacé ceux qui lui avaient été enlevés.

12 août 1775

Le terrestre organe du céleste, le céleste du surcéleste, le surcéleste du divin, 4 esprits principaux aux 4 régions célestes, 3 aux 3 régions terrestres; en outre, il y a la terre: ce qui fait 8.

Rapports des heures temporelles du jour avec le septénaire spirituel, où, toutes les six heures, ce septénaire est en fonction, et cela 4 fois par jour. Le Christ est né à minuit, cette heure est consacrée aux grands travaux.

Les 7 péchés capitaux matériels s'appliquent aussi au spirituel: orgueil de l'esprit, avarice, gourmandise, etc.

Les vertus morales, quoique nécessaires, ne suffiraient pas si elles étaient seules. Cependant, qui ne connaît rien de plus peut en les pratiquant habituellement recouvrer ce que l'homme a perdu.

16 août 1775

L'homme qui s'écarte de la foi doit subir non seulement la peine liée nécessairement à ses écarts, mais encore celle qu'il a fait souffrir à son bon compagnon.

19 août 1775

Les 7 couleurs temporelles passeront pour ne laisser subsister que la couleur blanche, qui n'est pas une couleur. Mais les sons ne passeront pas, donné pour preuve les 144 instruments placés à chaque angle du temple. (Cela ou mal rendu, ou mal enseigné ainsi. A vérifier.)

Il y a toujours la contraction à la suite de l'action, c'est-à-dire (?) une tentative du Pervers pour détruire le bien qu'on a reçu. Lors donc qu'on se sent un peu réchauffé, il faut prendre garde

le freallent, mais au contraire redoubler d'efforts. C'est par là
où j'ai souvent peché.

21 aout 1775^e

Les hommes criminels dans la foi, dans la spiritualité, dans
l'adultère ne sont reconnaissables qu'à cause des démons même si ils se
font pénitence ici bas.

30 aout 1775^e

Les idoles ne font pas seulement les Mormons, et les Statues,
c'est la cupidité, le respect humain qui nous empêchent de nous
liés avec l'esprit bon.

6. 7^{me} 1775^e

Si nous faisons un pas pour nous rapprocher du Christ, il nous en
fait faire deux, Si deux, quatre, Si quatre, Sept, et nous deviennent
des êtres nécessaires, ce qui s'obtient par la perséverance dans la
voie et l'offre de notre libre arbitre à nos 4 heures journalières.

Le Christ dans ses travaux du jardin des oliviers offrit à son
père un pan de tapis qu'il tenait dans ses mains, pour obtenir la
purification des formes.

Les cornettes regardées vulgairement comme un signe de
défenses défordées, c'en est un en effet puisque c'est un autre
extraordinaire et que celles d'Henri et du Christ ont été accompagnées
chaque fois que les fils venaient sauver un genre humain.

(peut prouver davantage dans ce principe parce qu'il en connaît)
(les lois régulières des planètes)

9. 7^{me} 1775^e

que ceux qui disent que le Christ ne pouvait pas échapper tout
dans l'erreur (l'ujet a reflectis long temps, avant de pouvoir)
(ne devrait pour son contre avouerment reconnu que Jésus enseignait la
pureté de l'âme, une erreur épouvantable)

11. 7^{me} 1775^e

au commencement d'un mot par lequel Adam fut tout monni-

de se ralentir, mais au contraire redoubler d'efforts. (C'est par là où j'ai souvent péché.)

21 août 1775

Les hommes criminels dans la foi, dans la spiritualité, dans l'adultère ne seront réconciliés qu'après les démons mêmes, s'ils ne font pénitence ici-bas.

30 août 1775

Les idoles ne sont pas seulement les marmousets et les statues, c'est la cupidité, le respect humain qui nous empêchent de nous lier avec l'esprit bon.

6 septembre 1775

Si nous faisons un pas pour nous rapprocher du Christ, il nous en fait faire deux; si deux, quatre; si quatre, sept; et nous devenons des êtres nécessaires; ce qui s'obtient par la persévérance dans la prière et l'offre de notre libre arbitre à nos 4 heures journalières.

Le Christ, dans ses travaux du jardin des Oliviers, offrit à son Père un peu de terre qu'il tenait dans ses mains, pour obtenir la purification des formes.

Les comètes regardées vulgairement comme un signe de désordre; c'en est un, en effet, puisque c'est un astre extraligné, et que celles d'Hénoc et du Christ ont été accompagnées chacune des fléaux que ces élus venaient annoncer au genre humain.

(Pénétrer davantage dans ce principe parce que l'on connaît les lois régulières des planètes.)

9 septembre 1775

Que ceux qui disent que le Christ ne pouvait pécher sont dans l'erreur. (Sujet à réfléchir longtemps avant de pouvoir en décider pour ou contre).

(Evidemment reconnu que D'H. enseignait là une erreur épouvantable.)

11 septembre 1775

In: commencement d'un mot par lequel Adam faisait tout mouvoir

à Songe! ni nous restant plus qu'les deux lettres, car nous
moutor ce que nous avons perdu de puissance.

Oscar travaillait dans la solitude à la réconciliation de son père
qui avec l'esprit d'Abel, ce qui montre la communication entre les
Morts.

La postérité de l'au affligée aux blancs, c'est à dire les races des
blaves...

13. 7. 1775

Daniel malgré ses grands occupations trouvait le temps de se
posturer trois fois par jour et de prier.

16. 7. 1775

La paix roula entièrement sur le type de Job, que le Mal
d'humeur peut être de la postérité d'au.

20. 7. 1775

Dans la troisième circonference solaire on oublie tout le temps mort,
ce qui est figuré par les trois fleuves de la fable dont le dernier
faisit oublier tout le passé. L'esprit qui nous y a accompagné redemande.

S'attacher à jésus pour à la propriété de renier la chair des
corps en 4^e pris. (la satisfaction corporelle hante le Yer, la satisfaction
spirituelle à la même propriété spirituellement).

La première chose que l'on forme dans les corps c'est le plaisir, et
c'est la souffrance qui l'y déforme.

quand le signe de mort est donné devant du midi, il faut se
préparer de son mieux. Se tenir en linge blanc, des bonnes adens
se revêtus si c'est possible de ses tal et couleurs invoquer les
génies et bons esprits, recevoir les sacrifices, et s'attacher pourtant
au christ.

23. 7. 1775

Caleb triple formaque par moyse, fut le seul d'entre eux avec
Ioseph qui entra dans la terre promise.

à son gré. Ne nous restant plus que ces deux lettres, c'est nous montrer ce que nous avons perdu de puissance.

Boaz travaillait dans la solitude à la réconciliation de son père, uni avec l'esprit d'Abel, ce qui montre la communication avec les morts.

La postérité de Caïn assujettie aux Blancs, c'est-à-dire esclave des esclaves.

13 septembre 1775

Daniel, malgré ses grandes occupations, trouvait le temps de se prosterner trois fois par jour et de prier.

16 septembre 1775

A mon retour de Paris.

La séance roula entièrement sur le type de Job, que le maître d'Hauterive prétend être de la postérité d'Esaü.

20 septembre 1775

Dans la troisième circonférence céleste on oublie tout le temporel; ce qui est figuré par les trois fleuves de la fable dont le dernier faisait oublier tout le passé. L'esprit qui nous y a accompagné redescend.

La terre à Jérusalem a la propriété de réintégrer la chair des corps en 40 jours. La putréfaction corporelle engendre les vers, la putréfaction spirituelle a la même propriété spirituellement.

La première chose qui se forme dans les corps, c'est le solide, et c'est la dernière qui s'y déforme.

Quand le signe de mort est donné venant du Midi, il faut se préparer de son mieux, se tenir en linge blanc, des bonnes odeurs, se revêtir s'il est possible de ses tal et couleurs invoquer ses guides et bons esprits, recevoir ses sacrements, et s'attacher fermement au Christ.

23 septembre 1775

Caleb, triple fort, marqué par Moyse, fut le seul d'entre eux avec Iosué qui entra dans la Terre promise.

of his account of the first of January as follows:

5/11 Aug 8 L

the other hand, the so-called soft shell oysters are not so soft as they are represented in the books, but are more firm and solid than the hard shell oysters.

to a large number of species belonging to the same genus; all of which
are closely related to each other, (as we find in the case of the Corals.)

5/11 Aug 7

4 octobre 1775

Les corps dans leur décomposition sont contractionnés par trois espèces d'animaux analogues à chacun des trois éléments, et ces animaux alors deviennent vivants, de germes simples qu'ils étaient auparavant.

La matière étant apparente est comme un fanal placé près de nous dans l'univers pour nous faire entrevoir ce qui nous environne et ce qui est de l'ordre supérieur.

La végétation et production corporelle semblable à celle des esprits et des hommes; la foi au Christ est le germe de cette dernière.

L'âme mineure doit comme la plante se réintégrer, mais il ne faut pas que dans la purification de son essence les reptiles se nourrissent trop longtemps de ce qui la compose; car sa reintégration peut être retardée comme celle des corps.

Notre être n'est point sujet à l'étendue, puisque notre pensée peut s'étendre jusqu'à la Divinité même. Il en peut et devrait être ainsi de nos autres facultés, principalement de la volonté.

L'homme, après avoir passé par tous les temps de sa purification et réconciliation, ne sera lui-même parfaitement réintégré qu'après avoir opéré la réintégration des démons. Ce qui est figuré par les reptiles sur les cadavres: les uns ne cessent qu'avec les autres.

7 octobre 1775

Les nombres poids et mesures applicables à tous les êtres créés ou émanés. Mais il n'y a que le nombre d'indestructible et d'éternel, car les deux autres sont des facultés qui peuvent être détruites sans que le nombre le soit, et ceci convient à l'homme comme à toute la nature.

L'intellect agit sur la forme, l'intelligence sur la volonté, et l'esprit sur le mineur ou plutôt sur la pensée même; et cette jonction peut nous rendre des êtres si nécessaires que nous ne puissions plus faire de mal.

Le septenaire, avant de se joindre à nous, nous éprouve en réintégrant ses intellects et nous laissant pour ainsi dire seuls. C'est alors que les tentations deviennent terribles, mais si nous résistons, l'esprit fait sa jonction et nous rend doublement ou triplement ou quatriplement forts.

(à suivre)

Charles de VILLERS

LE MÉTAPHYSICIEN AMOUREUX ET MAGNÉTISEUR

Nouvelle édition du Magnétiseur amoureux,
d'après le manuscrit autographe mis au jour

par Robert AMADOU

(suite) *

passé légèrement le bout de sa langue sur la pierre, afin d'en juger la saveur, m'assura qu'elle renfermait du cuivre, et après un discours que tout le monde écouta et que personne ne comprit, il me conseilla fort de faire ouvrir le terrain et d'y fouiller. Je me tournai du côté du pasteur en qui j'avais grande confiance, et F°2 v°: je le vis branler la tête, ce qui me fit impression; il / me dit en suite, qu'il croyait raisonnable d'examiner notre pierre avant de nous arrêter à rien; je fus de son avis, et nous courrûmes avec notre trésor nous enfermer dans mon cabinet.

La pierre vert de gris sonna creux sous les coups que nous donnâmes contre elle; nous lûmes d'abord tout ce qu'on a dit de plus probable sur les pierres qui sonnent creux; mais nous en fumes peu satisfaits nous nous déterminâmes en conséquence à briser celle-ci, elle résista quelque tems, nous redoublâmes d'efforts, et bien-tôt elle vola en éclats.

nous découvrîmes l'intérieur qui était jaune et du plus beau poli du monde; nous conclûmes que c'était une boîte de cuivre qui étant enfouie depuis longtemps, était couverte d'une couche épaisse de vert de gris mais quel fut mon étonnement lorsque le curé trouva sous les débris un manuscrit d'une écriture française! nous en dévorâmes les premières pages, et nous accusâmes l'auteur d'inexactitude F°3 r°: en voyant en date L'année 1786./ mon étonnement redouble lorsque dès la seconde page, nous trouvâmes le portrait d'un abbé prodigieusement gras. celui-ci, dis-je en moi-même, n'est pas un anachorète de l'église primitive; cependant je soupçonnai ensuite qu'il était possible que le clergé eut toujours été gras; et fort content de cette réflexion j'avancai ma lecture.

je tombai des nués, lorsque je lus le nom du magnétisme animal; selon toute apparence la boîte de cuivre était très ancienne, le papier du manuscrit était jauni, tant il était vieux; voilà de quoi perdre toute une assemblée de savans : aussi nous perdimes-nous, le curé et moi.

je me ravisai le premier, et je lui dis curé, nous n'entendons rien à ça, eh bien, faisons un système, pour l'expliquer. Mon compagnon ne voulut pas d'abord s'y prêter; mais quand je lui eus fait entendre que tout le monde en faisait autant, et que rien n'était si propre qu'un système pour rendre claires les choses intelligibles; F°3 v°: il y consentit, en me faisant jurer que nos / raisonnements cadreraient avec tous les articles de foi. je le lui promis, et pour ne pas quitter le bon chemin nous consultâmes le livre de la genèse.

La boîte de cuivre nous paraissait exister depuis bien des siècles; L'intérieur était conservé, mais l'extérieur semblait avoir éprouvé de

* Voir le début de cette édition dans l'EC, n° 2. Le manuscrit comporte de nombreuses corrections de toutes sortes, dont des passages entiers qui ont été biffés mais restent lisibles. Ces variantes sont regroupées à la fin du texte, afin de permettre une lecture aisée et continue de celui-ci.

grandes révolutions. Le manuscrit cependant traîtait d'une découverte faite faite de nos jours: selon notre estimation, on n'avait jamais parlé français, ni magnétisme animal, pendant toute l'antiquité, depuis la création; du moins aucun monument n'en faisait mention; et nous raisonnâmes fort bien en disant: puisque ce manuscrit ne peut pas avoir été fait depuis le commencement du monde, il a donc été fait avant.

Le curé^{me} protesta d'abord qu'avant la création, dieu était tout seul au monde; j'entrepris de lui prouver que non, et L'être supreme avait toujours fait exister un univers tel qu'il soit, pour y exercer sa providence. Le cahos que les écritures nous présentent, n'était qu'un bouleversement, une révolution, et dieu avait remis chaque élément à sa place pour former la terre que nous habitons, et tout ce qui s'en est ensuivi./ La même matière qui forme l'univers d'aujourd'hui, a donc éternellement servi à faire d'autres univers, plus ou moins beaux.

Or quelqu'énorme que soit la somme totale de la matière, elle est bornée à un certain point, le nombre de ses combinaisons doit donc être limité; ainsi dieu l'ayant pendant toute une éternité combiné d'une infinité de manières différentes, le même arrangement a du nécessairement revenir plus d'une fois, il y a donc en plus d'une terre semblable à la nôtre, sur laquelle il s'est en conséquence passé les mêmes événements: on y a fait la découverte du magnétisme animal dans un siècle tout aussi éclairé que celui-ci, et il paraît que les académies de ce temps là, l'ont fort mal traité.

Il est donc constant que le manuscrit que j'ai trouvé, existe précédemment à la formation de la terre présente; il aura été écrit pendant le siècle qui répondait au 18^eme de nos jours; et la boîte de cuivre qui l'enferme aura échappé à la combustion universelle; par un bonheur inexplicable; je me hâte de le faire passer sous les yeux du public, en faveur des enthousiastes de l'antiquité, qui y trouveront un système de magnetisme de L'autre monde.

F° 4 v°: [blanc]
F° 5 r°: [blanc]

F° 5 v°:

Mens agitat molem. (Virgile)

Ep. de la s. de L.H. du M. A.

(à suivre)

LA SOCIETE HARMONIQUE DES "AMIS RÉUNIS"

A STRASBOURG

(Portefeuille secret)

En concurrence du Métaphysicien magnétiseur et amoureux

- autrement dit Le Magnétiseur amoureux - par Charles de Villers, on entreprend ici même la publication des Pièces les plus intéressantes relatives au magnétisme animal, contenues dans le portefeuille secret de la Société harmonique des Amis réunis à Strasbourg, dans la copie de 1796, qu'en conserve, sous la forme d'un volume, la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (cote Ms. 3698).

Ce magnétisme-là est, en effet, celui de Villers. Le roman illustré et fait comprendre, le dossier strasbourgeois explique.

Ce dossier contient les pièces suivantes:

"1. Discours prononcé par M. le marquis de Puységur, lors de l'initiation des membres de la Société des Amis réunis, fondée par lui à Strasbourg au mois d'août 1785.

2. Formule de l'engagement que tout associé signera, avant d'être initié.

3. Premier cahier d'instruction à l'usage du Collège des fondateurs de la Société des Amis réunis de Strasbourg, reconnue pour Société dite harmonique par celle de France.

4. Second cahier. Initiation ou Instruction sur la vraie manière de magnétiser utilement et sûrement, selon les principes que suivent les Sociétés fondées par M. le marquis de Puységur.

5. Troisième cahier. Aperçu pour se former une idée et un plan de conduite sur les crises et demi-crises magnétiques, d'après le dire des somnambules.

6. Essai d'Instruction pour apprendre à magnétiser, à l'usage des aides. *

7. Projet de questions uniformes à faire à un somnambule magnétique.

8. Règlements des Sociétés de l'harmonie universelle.

9. Statuts des fondateurs de la Société harmonique des Amis réunis de Strasbourg."

Le genre des textes joint au fait qu'ils ne nous sont parvenus qu'en copie, si exacte qu'on peut la supposer, ne nous a paru imposer d'en garder l'orthographe ni, quelquefois, la présentation. D'autre part, notre ordre de publication diffère de l'ordre dans lequel les neuf pièces ont été copiées. En revanche, il va de soi que la transcription est intégrale et fidèle en tous autres points.

C'est en 1983 qu'une photocopie du manuscrit en cause nous fut procurée par Mme Françoise ZEHNACKER, alors conservateur de la Réserve de la BNIU de Strasbourg. Mme ZEHNACKER voulut bien nous rendre, une fois de plus, en la circonstance, le service si efficace et si aimable dont elle est coutumière. Elle sait la constante gratitude que nous lui gardons.

R.A.



Franz Anton Mesmer, inventeur du magnétisme animal.

* Une copie autographe de cette instruction s'est trouvée parmi les papiers posthumes de Charles de Villers. Elle fut communiquée par M. de Bony-Lavergne à Emile Bégin, qui la publia dans l'Australie, revue du Nord-Est de la France, 4^e volume, Metz, 1839, pp. 172-179. Toutefois, et entre quelques variantes, la présente version comporte une "Addition de quelques notions sur les somnambules" et des conseils qui manquent à la version Villers.

E S S A I D' I N S T R U C T I O N

POUR APPRENDRE A MAGNÉTISER

à l'usage des aides

D. - Qu'entendez-vous par magnétiser ?

R. - C'est toucher un malade à l'endroit de son mal, ou aux parties les plus sensibles de son corps, comme à la tête, au creux de l'estomac, aux hypochondres, et afin d'y porter une action de chaleur.

D. - Croyez-vous que cette action de toucher puisse faire pénétrer de la chaleur dans le corps d'un malade ?

R. - Oui, c'est à quoi l'on doit tendre; si cette chaleur n'était que superficielle, elle ne ferait pas beaucoup d'effet.

D. - Comment donc considérez-vous cette chaleur ?

R. - Comme un fluide, qu'il faut chercher à répandre dans le corps du malade.

D. - Qu'est-ce donc que le magnétisme animal ?

R. - C'est l'action de porter, de diriger un fluide subtil, qui pénètre tous les corps dans un corps autre que le nôtre.

D. - Tous les hommes ont donc ce fluide ?

R. Oui, sans cela ils n'existeraient pas.

D. - Tous les hommes peuvent-ils en communiquer aux autres ?

R. - Oui, plus ou moins, à raison de leur plus ou moins de santé et de forces physiques.

D. - En ce cas, tous les hommes bien constitués peuvent donc magnétiser également.

R. - Non, il faut, outre leurs forces physiques, qu'ils aient une ferme volonté de faire le bien.

(à suivre)

LE SECOND MARIAGE DE MADAME PASQUALLY

par Serge CAILLET

Après la mort de Martines de Pasqually, son premier époux, survenue à Saint-Domingue le 20 septembre 1774, Madame Pasqually comme l'appelaient les émules de Martines, c'est-à-dire l'élue coën Marguerite Angélique Collas, continua de vivre à Bordeaux. Elle y bénéficiait de l'assistance fraternelle, y compris financière, de quelques élus coëns, tel Jean-Baptiste Willermoz qu'elle remercie par l'intermédiaire de Louis-Claude de Saint-Martin, en juillet 1776 (1). Des frères la visitaient: Orsel, l'abbé Pierre Fournié, et Saint-Martin lui-même, qui, de passage à Bordeaux, vint séjourner chez elle, "rue Saintonge, près la porte Ste Eulalie" (2), en juin 1778. Le 30 juin 1778, Fournié informe Willermoz de "la convalescence de notre Ch. P. M. (cher puissant maître) madame de Pasqually, que j'espère que, s'il plait à Dieu, ira dans le cours de cette semaine à la messe." "Cependant - continue l'abbé - elle est beaucoup plus faible et sans appétit ni grand goût. Elle vous salut et à tous les FF. de votre orient" (3). Willermoz répond le 7/8 juillet, en envoyant un billet de change de cent cinquante livres, dont Mme Pasqually lui "fait ses remerciements", par l'intermédiaire de l'abbé, qui ajoute, le 23 juillet: "elle est à présent parfaitement rétablie" (4).

Curieusement, vers 1776 croirais-je, un projet de mariage entre le Philosophe inconnu et la veuve de Martines vit le jour, encouragé par des frères de l'ordre. Le prétendant - et peut-être prétendant malgré lui - s'en souvient le 1er août 1778: "Ce sont d'anciennes promesses qui ont fait bruit dans les tems, mais qui n'ont jamais eu leur exécution." (5).

(1) "Mde de Pasq(ually) vous remercie beaucoup de vos soins pour elle, la lettre de 216 # a été présentée et acceptée pour être payée dans dix jours", (Louis-Claude de Saint-Martin, le Philosophe inconnu, "Lettres à Jean-Baptiste Willermoz (1771-1789)", nouv. éd. publiée par Robert Amadou..."), Renaissance traditionnelle, n° 50, avril 1982, lettre XXII, p. 129.

(2) Idem, lettre XXI, p 125.

(3) "Lettres de Pierre Fournié (1771-1792)", ap. Pierre Fournié, Ce que nous avons été, ce que nous sommes et ce que nous deviendrons, Hildesheim, Olms, 1986, p. 54*.

(4) Idem, p. 55*.

(5) Louis-Claude de Saint-Martin, Lettres aux Du Bourg..., Paris, L'Initiation, 1977, p. 34.

En effet, Mme Pasqually ne convola pas en secondes noces avec le plus élégant disciple de son défunt époux, mais elle épousa un capitaine de vaisseau de Saint-Jean-de-Luz, nommé Jean d'Olabaratz.

La future elle-même en informe son frère dans l'Ordre des élus coëns, Jean-Baptiste Willermoz, le 14 mai 1779, et par son intermédiaire, prie ses autres frères spirituels de joindre leurs prières aux siennes afin que Dieu bénisse son mariage. Quant au soupirant, elle ajoute aussitôt "le puissant M. Orsel qui à vu mon pretendu (sic pour prétendant) pourra vous dire le monsieur que mon frère ma envoié" (6). L'élue coën Orsel était sans doute de passage dans la région bordelaise lorsqu'il fit la connaissance de Jean d'Olabaratz. Mais des frères de sang de Marguerite Angélique Collas, quel fut celui qui lui "envoya" son futur époux ? D'abord, il me semble que le verbe "envoya", sous la plume de Marguerite Angélique Collas, signifie que ce frère était géographiquement éloigné; et de ses quatre frères, c'est l'aîné, Jean-Baptiste Collas de Maignet qui a d'emblée la préférence. Marguerite Angélique était sa filleule, et elle figure sur son testament, lequel rappelle son mariage avec d'Olabaratz. En 1779, Jean-Baptiste Collas de Maignet vivait encore à Port-de-Paix, dans l'île de Saint-Domingue où il avait fait fortune. C'est là, avancerais-je, qu'il aurait pu rencontrer Jean d'Olabaratz, qui a pu y séjourner. C'est Jean-Baptiste Collas de Maignet encore, qui dans une lettre du 8 janvier 1779, donne son consentement au mariage et dotte la mariée d'une somme de soixante mille livres.

Le contrat de mariage fut passé à Bordeaux, dans l'après-midi du 3 juillet 1779, c'est-à-dire vingt et un jours avant la cérémonie religieuse de l'union des époux. Cet acte mérite d'être reproduit dans son intégralité. Le voici: (7)

"Par devant les conseillers du Roy notaires à Bordeaux soussignés, furent présents:

(6) Ap. Gérard van Rijnberk, Martines de Pasqually, un thaumaturge au XVIII^e siècle, nouv. éd., avec une préface de Robert Amadou, Hildesheim, Olms, 1982, tome 2, p. 167.

(7) Archives nationales, Marine C/7/229, pièce 33. Au vrai, cette pièce, tirée du dossier personnel de Jean d'Olabaratz, est une copie du contrat de mariage dont nous n'avons pu, à ce jour, découvrir l'original. Ce contrat a été mentionné pour la première fois par Léon Cellier, qui en allègue la découverte par Jean Pinasseau, l'Initiation, juillet-septembre 1969, p. 169.

Messire Jean Dolabaratz, capitaine de vaisseau au Département de Rochefort, et chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, demeurant ordinairement au dit lieu de Rochefort, étant de présent en cette ville, logé chez le Sr Violon féodiste (?) demeurant rue du chemin qui conduit à Pessac hors les murs, près et paroisse Ste-Eulalie, natif de la ville de St-Jean-de-Luz, fils légitime de feu M. Joannès Galant Dolabaratz, sieur de Saulat et de Chuqutunier, et de Dame Catherine Despiaube ses père et mère, procédant comme majeur et maître de ses droits, d'une part;

et Dame Marguerite Angélique Collas, veuve de noble Jacques Delyvron, Latour de Lacaze, Joachim dom Martinez Pascally, écuyer, demeurant à Bordeaux hors les murs, près et paroisse Ste-Eulalie, fille légitime de feu Mr Anselme Collas et de Dame Marie Mauvignier ses père et mère, procédant comme majeure et maîtresse de ses droits, et du consentement exprès de Mr Jean Baptiste Collas de Maignet commandant au Port-de-Paix île St-Domingue, son frère, porté par sa lettre datée du dit Port-de-Paix, du huit janvier de la présente année mil sept cent soixante dix neuf, écrite à Mr André Aquart négociant de cette ville, y demeurant rue du pont St-Jean paroisse St-Michel, à ce présent et stipulant pour et au nom du dit Sr Collas de Maignet, en vertu du pouvoir à lui donné par la dite lettre, laquelle après avoir été certifiée véritable du dit Sr Aquart et de lui contresignée ne variatur, est demeurée annexée à ces présentes, et de l'avis et conseil de M. autre Jean Baptiste Collas ancien capitaine d'infanterie au Régiment de Foix et chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, et de Mr Pierre Collas de Mauvignier ancien officier de cavalerie au Régiment de Condé aussi ses frères et autres ses parents et amis soussignés d'autre part;

Entre lesquelles parties ont été faites les traites et accords de mariage, ainsi qu'il suit.

Premièrement ont promis et seront tenus le dit Sieur Dolabaratz et la dite Dame Collas, se prendre l'un à l'autre pour mari, femme et époux, et entre eux solenniser leur dit mariage sous les formes ordinaires à la première réquisition l'un de l'autre, à peine de tous dépends, dommages et intérêts.

En faveur et considération duquel dit mariage et pour aider à en supporter les charges d'icelui, le dit Sr Aquart, agissant pour et au nom du dit Sr Collas, a par ces présentes fait don et donation à la dite Dame Collas future épouse, à ce présente et acceptante de la somme de soixante mille livres argent de France, pour porter en dot au dit Sr Dolabaratz futur époux, pour néanmoins la dite somme de soixante mille livres être reversible à l'enfant de la dite Dame future épouse dans le cas qu'il n'y aurait point d'enfant au futur mariage.

Les dites soixante mille livres argent de France sortira nature de propre qui à cet effet et lors de son payement sera hypothéquée valablement, pour raison duquel dit payement de la dite somme de soixante mille livres, demeure expressément réservé au dit Sr Collas qu'il ne sera ni pourra être formé aucune demande par les dits futures époux, à la charge néanmoins que le dit Sr Collas sera tenu, ainsi que le dit Sr Aquart l'y oblige, par ces présentes, en vertu du pouvoir porté et contenu par la dite lettre susrelatée de bailler et payer une pension de la somme de quatre mille livres argent de France à la dite Dame Collas future épouse sa soeur, payables en deux pactes et payements égaux de deux mille livres chacun, demi-année par demi-année et d'avance qui commencera à courir ce jourd'hui, pour lui tenir lieu de l'intérêt de la dite somme de soixante mille livres ci-dessus exprimées qui ne cessera d'être payée qu'à l'époque du parfait entier payement des dites soixante mille livres argent de France, comme de convention expresse faisant partie essentielle de la dite constitution dotale de la dite Dame future épouse, à peine de tous dépends, dommages et intérêts. Se sont, les dits futures époux associés par moitié en tous les acquets, meubles et immeubles que Dieu leur fera la grâce de faire pendant et constant leur dit mariage. Lesquels acquets appartiendront aux enfants qui en seront procréés avec faculté.

Fait et passé à Bordeaux en la maison et demeure de la dite Dame Collas, future épouse sus désignée, le trois juillet mil sept cent soixante dix neuf, après midi, signés Dolabaratz futur époux; Collas veuve de Pascaly future épouse, André Aquart au dit nom; Collas; Collas de Mauvignier; Poussard; Pierre Loriague; l'abbé Fournié; Lemoine; Mathieu vicaire de Ste-Eulalie de Bordeaux; Fortin avec Guy et François notaires; la dite minute restée au dit François.

Controllé et insinué à Bordeaux le 14 juillet 1779 f° 14 n° art. 7 reçu trois cent cinquante neuf livres, seize sols. Signé Angebert pour M. Baudouin.

(signé:) François."

Ce contrat appelle naturellement quelques commentaires. Marguerite Angélique Collas habite alors, selon l'acte même, "à Bordeaux hors les murs", près la paroisse Sainte-Eulalie, dans une demeure qui reste à identifier.

La lettre du frère de la mariée, datée du 8 janvier 1779 (8), donnant son consentement au mariage, montre que celui-ci avait été décidé dès l'année précédente. Et nous avons estimé que le signataire, Jean-Baptiste Collas de Maignet, était peut-être lui-même à l'origine de la rencontre des époux, et du projet de leur union.

(8) Nous n'avons pas, à ce jour, retrouvé cette lettre.

Sont présents, on l'a vu, deux frères de Marguerite Angélique, Jean-Baptiste Collas, ancien capitaine d'infanterie au Régiment de Foix, et Pierre Collas de Mauvignier, ancien officier de cavalerie du Régiment de Condé. Quant au brave abbé Pierre Fournié, il veillait à l'éducation du fils de Martines, que mentionne d'ailleurs le contrat.

Ce fils du premier mariage de Marguerite Angélique avec Martines de Pasqually, c'est Jean-Anselme, né en 1768, à Bordeaux, qui deviendra commissaire de police sous la Restauration. Un second fils, prénommé Jean-Jacques, était né du même mariage, en 1771, mais il mourut très certainement en bas âge, avant ce second mariage dont le contrat n'attribue qu'un seul enfant à Marguerite Angélique Collas.

La copie du contrat paraît mentionner deux, peut-être trois notaires, dont un certain François, qui conserva le contrat. Toutefois, l'acte de mariage qu'on lira dans un instant porte en marge la mention "Lafrance, notaire", qui pourrait se rapporter à Jean Lafrance, notaire à Bordeaux de 1742 à 1784.

Quant à l'acte de mariage, tiré des registres paroissiaux de Bordeaux, le voici lui aussi dans son intégralité:

"L'an mil sept cent soixante dix neuf & le dix neuf juillet après la publication d'un banc tant dans notre église que dans celle de St Louis de la ville de Rochefort diocèse de La Rochelle, sans avoir découvert d'empêchement ni reçu d'opposition au mariage d'entre messire Jean Dolabarats écuyer capitaine de vaisseau au département de Rochefort chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis natif de la ville de St Jean de Luz diocèse de Bayonne & habitant (...) de la ville de Rochefort & maintenant de notre paroisse sur le chemin de Pessac fils légitime de défunt messire Joannes Dolabarats écuyer sieur de Saulat et de Chucutunier & de dame Catherine Despiaube procédant comme majeur & maître de ses droits d'une part Dame Marguerite Angélique Collas veuve de noble Jacques Delyvron Latour de Lacaze Joachim dom Martines Pasqually écuyer habitante de notre paroisse sur le chemin de Pessac fille légitime de défunt monsieur Anselme Collas & de dame Marie Mauvignier procédant comme majeur & maîtresse de ses droits d'autre part; je soussigné vu la dispense de publication des deux bans dans la paroisse de St Louis de Rochefort datée de La Rochelle du neuf du présent mois signée de la Fortinnaire vicaire général & plus bas Gauthier Laganttrie pour le secrétaire; vu aussi la dispense de publication des deux bans dans notre église ensemble la permission de célébrer les fiançailles entre les parties & incontinent leur impartis la bénédiction nuptiale datée du quatorze du présent mois signée Montdauphin vicaire général & plus bas Joly secrétaire leur ai imparé la bénédiction nuptiale aux

formes prescrites par l'église incontinent après avoir reçu leurs promesses (...) de leur futur mariage & en présence de monsieur Jean-Baptiste Collas ancien capitaine d'infanterie chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis frère de monsieur Pierre Collas de Mauvignier ancien officier de cavalerie frère de l'épouse, de maître Raymond Poussard avocat en parlement habitant de notre paroisse & de monsieur Charles Joseph Lopnois chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis, major, commandant du port de Paix côte St Domingue qui ont signé avec nous & les époux .

(signé:) D'Olabaratz époux
Marguerite Angélique Collas épouse
Jean-Baptiste Collas
Pierre Collas de Mauvignier
Loppnois And... Aquart
L'abbé Fournier Loriaque
Gontrand de Paissard
Mathieu vicaire " (9)

Outre les époux, nous avons retrouvé pour la cérémonie les deux frères de l'épouse, un certain Loriaque, et l'abbé Fournié, tous déjà présents à la signature du contrat.

Le 7 août 1779, Fournié écrit d'ailleurs à Jean-Baptiste Willermoz pour lui apprendre "le mariage du P.M. (puissant maître) madame de Pasqually avec monsieur d'Olabaratz, capitaine de vaisseau, avec lequel il y a tout lieu de croire qu'elle sera heureuse autant que nous le pouvons souhaiter. Car il est d'un des caractères rares, nous ayant en toutes les occasions paru droit comme un J. Ils sont partis d'ici samedi dernier pour Saint-Jean-de-Luz près Bayonne, tous bien portants." (10).

Puis, le 27 novembre 1779, Fournié écrit une nouvelle fois à Willermoz, s'agissant de Marguerite Angélique et de son époux: "Elle a la perle des mariés, elle espère qu'il sera des nôtres" (11), autrement dit qu'il embrassera la carrière d'élu coën. Mais est-ce Marguerite Angélique qui l'espère, ou Fournié ? Celui-ci, on le sait, vivait comme un drame le déclin de l'ordre dont il rêvait de voir le jeune fils de Martines comme nouveau grand souverain. Jean d'Olabaratz a-t-il été reçu élu coën ? J'en doute.

Qui était donc Jean Dolabaratz, que l'entourage de l'ex-Madame Pasqually s'accorde à présenter comme très honorable ? Il est temps de répondre à cette question.

(9) Archives municipales de Bordeaux, GG 421, acte n° 43.

(10) "Lettres de Pierre Fournié...", op. cit., p. 57*

(11) Idem, p. 58*

mon Sieur le Roi d'Angleterre & le Dauphin
puis avec la publication des bans fait dans notre
église que date celle du 1^{er} juillet de l'année de
Rochefort échevin de la Rochelle, sans avoir
d'avis ou permission de son échevinage, ni de leur approuver
au mariage ou mariage d'entre elles et Jean
Olabaratz chevalier capitaine de Maillé en
département de Rochefort chevalier du Ordre
Royal d'Amiduray des Etats natifs de la ville
de St Jean des Lacs de Maillyne &
habitante de la ville de la Rochefort
et maistresse de notre paroisse sur le lieu en la
quelle filz legitimate de sa femme Jeanne
Olabaratz ecuyer vicomte de Sainte-Pré de
Chaqueunies & de Dame Catherine Despouy
prolétane connue Marguerite d'Orléans de nos dix
d'une grand Dame Marguerite Angélique Collas
veuve de milord Jacques Delivigne tuteur de
l'ordre jacobin des marines Pasqually ecuyer
habitante de notre paroisse sur le lieu en la
quelle filz legitimate de sa femme monseigneur
Antoine Collas & de Dame Marie Marguerite
prolétane Dame Marguerite d'Orléans de nos dix
dix ans d'autre part par son parrain signe au bas
de la présente publication de nos bans sans
la permission de son échevinage de la Rochefort datée
de la Rochelle le 1^{er} juillet de l'année de l'an
de la fondation de la ville générale & plus les
gouvernements pour la Bretagne, ou
aussi les églises de la paroisse de la ville
dans notre église ensemble la permission de
l'éleveur les fiduciaires entre les postes ordinaires
les importants les bénitiers réguliers datée du
quatorze juillet de l'année de l'an
civile générale de plus bas joly Secrétaire le
ai importé la ville d'Orléans aux forces
notoires nôtre lieux réservant apres avoir
faire leurs promesses matelées de leur futur
mariage d'auquel que de monsieur Jean
Baptiste Collas ancien capitaine du fort de Charente
de l'ordre Royal d'Amiduray des Etats natifs de la Rochefort.

Lafraule
notaire

Acte de mariage de Jean d'Olabaratz et Marguerite Angélique Collas

Le présent acte de mariage sera tenu le 19 (18)00
à l'église Sainte-Catherine, paroisse des
frères des mines de Bayonne, pour servir
de mariage à M. Jean d'Olabaratz
militaire au régiment de la Garde Royal, et
Mme Marguerite Angélique Collas épouse
d'Olabaratz, son épouse
Jean Baptiste Collas
marié à Mme Courard
longtemps avec son épouse
l'abbé Fournier
Fontaine de Massac
Montauban

Acte de mariage de Jean d'Olabaratz et Marguerite Angélique Collas (suite et fin), Archives municipales de Bordeaux.

Jean Dolabaratz est né le 20 octobre 1727 à Saint-Jean-de-Luz, où il fut baptisé le 21, ainsi que l'atteste les registres paroissiaux (12). Son père, Joannès Galant Dolabaratz, sieur de Saulat, occupait de hautes fonctions dans la marine royale où il introduisit son fils.

Un rapport de 1768 le dit "très honête homme, fort assidu à ses devoirs, et marin aussi intrépide à la mer qu'ailleurs" (13). Deux titres lui sont régulièrement attribués: chevalier de l'Ordre royal et militaire de saint-Louis, et écuyer.

Voici ci-après résumée la carrière de Jean Dolabaratz, d'après son dossier personnel que nous avons retrouvé aux Archives nationales. Il entra au service de la marine en juin 1745. Son père l'avait fait venir à Brest afin qu'il embarque avec lui, mais il arriva après que la frégate eut quitté le port et servit alors sur une govette chargée d'escorter les caboteurs le long des côtes, jusqu'en mars 1746. Puis, cette même année, il embarque jusqu'en 1747, comme enseigne, sur le Dristol, une frégate commandée par son père. En 1748, il sert en second, au côté de son père, sur la corvette du roi La Catherine, armée à Rochefort pour servir de garde-côte à Cherbourg et en Normandie. En 1749, il reçoit son brevet de lieutenant de frégatte et embarque à destination de l'Île Royale, comme enseigne, sur l'Intrepide commandé par son père. En 1750, son père, nommé capitaine du port de Louisbourg, le prend près de lui comme enseigne (fonction dont il recevra un brevet en 1752). En 1755, il s'embarque pour la France sur le Héroë où il sert comme enseigne. Puis on le nomme à Brest, comme enseigne de port. En octobre 1756, il repart pour ravitailler Louisbourg, sur la frégate l'Aigle. C'est encore en qualité d'enseigne de Port (dont il reçoit alors un nouveau brevet), qu'il prend la mer, le 3 décembre 1756, sur le vaisseau le Héroë. En 1757, il embarque sur l'Aigle, pour Québec. Mais, en avril 1758, la frégatte échoue à l'entrée du golfe Saint-Laurent. Il parvient cependant à rejoindre Québec, d'où on l'envoie commander quatre bâtiments contre l'Anglais, sur la lac Champlain, de juin 1758 à janvier 1760. Il prend alors la mer comme passager sur un navire à destination de la France, mais hélas celui-ci fait naufrage. Il en sort indemne et embarque alors sur un autre bâtiment. Las, comble de malchance, au cours de la traversée, il est fait prisonnier, et conduit en Angleterre d'où il ne reviendra qu'en 1763. En 1766, il navigue sur le Salomon, et en 1767, son père

(12) "Le vingt unième jour du mois d'octobre de l'année mille sept cent vingt sept a été par moi vicaire baptisé Jean Dolabaratz, fils de sieur Joannès Galant Dolabaratz sieur de Saulat Chouqtunea et de demoiselle Catherine Despiaube sa femme, né la veille. Le parrain a été maître Jean Dolabaratz prêtre, et la marraine demoiselle Dominches Despiaube tante maternelle de l'enfant, lesquels ont ici signé avec moi".

(13) "Extrait de la lettre écrite à Mgr le duc de Fraslin par M. de Ruis, à Rochefort, le 18 août 1768, A.N., Marine, C/7/229.

s'indigne qu'il n'ait pas encore été nommé lieutenant de port.

Mais, le 29 juillet 1768, Jean Dolabaratz devient un héros de Rochefort, en se jetant, accompagné de six hommes, dans les flammes de l'incendie, allumé par la foudre, d'un magasin à poudre qui menaçait de faire sauter la ville. On se souvint alors que déjà, 14 ou 15 ans auparavant, dans le port de Brest, il avait sauvé de la destruction le vaisseau le Prochée "en se jetant au travers du feu qui s'y alluma, par des restes de poudre dans ses soutes, où il attira deux autres hommes guidés par son courage" (14). Il sera aussitôt promu lieutenant de port, le 14 août 1768.

De 1771 à 1774, il commande la gabarre la Porteuse; et il est nommé lieutenant de vaisseau, le 1er janvier 1775. En 1778-1779, il commande la flûte la Messagère, dont les étapes seront la Martinique, le Cap, et l'île d'Aix. Hypothèse: au Cap, en 1778, il rencontre Jean-Baptiste Collas de Maignet, qui lui parle de Marguerite Angélique... Il sera de retour en France au début 1779, et on le nomme capitaine de vaisseau (aux appointements de trois mille francs) le 13 mars de cette année.

Jean d'Olabaratz a alors son pied à terre à Rochefort, au sud de La Rochelle, paroisse saint-Louis. Lorsqu'il épouse la veuve de Martines de Pasqually, le 19 juillet 1779, à Bordeaux, il a 51 ans. Le couple vivra ensuite à Saint-Jean-de-Luz.

Le 5 mars 1781, Fournié donne à Willermoz les dernières nouvelles de l'épouse de leur grand souverain disparu. Elle "se porte à merveille et son mari est actuellement au moment de partir pour l'Amérique, ayant le commandement d'une flotte du roi." (15). Cette année, en effet, et l'année suivante, Jean d'Olabaratz, commande le vaisseau le Fier, et il escorte avec quatre frégates un convoi de plus de deux cents voiles à destination de l'Amérique.

Le 18 janvier 1786, Jean d'Olabaratz se retira du service, pour cause de mauvaise santé, avec le rang de brigadier des armées navales. Une pension de 3265 francs lui sera accordée, le 29 décembre 1786, sur le Trésor royal, indépendamment de celle de huit cents livres qu'il avait déjà sur le même fonds. Mais peut-être reprendra-t-il du service pour s'arrêter définitivement le 1er avril 1791. Le 4 février 1793, la République lui accordera une pension annuelle et viagère, qui se substitue à la précédente, de trois mille francs, en récompense de "45 ans, 10 mois, 12 jours de services terminé du 1er avril 1791 en qualité de chef de l'arrondissement des classes à Bayonne" (16).

(14) Idem.

(15) "Lettres de Pierre Fournié, op. cit., p. 58*

(16) Pension, datée du 15 thermidor an VI, A.N., Marine, C/7/229.

Baptême
Dolabaratz

Le vingtunième jour du mois de Juillet millesix cent vingt et deux
acte par moy veuve Baptise Jean Dolabaratz fil de Jean Lannigatun
Dolabaratz fieur de Saubachouquette et de demoiselle Catherine des
Zepnacuse femme de la ville de Sare au acte monsieur Jean Dolabaratz
frere de la veuve demoiselle Jeanne d'Olabaratz tante maternelle
de l'enfant, a qui est inscrite l'igne avec moy
Dolabaratz preche dimanche suspicieux.

marie

Acte de baptême de Jean d'Olabaratz, Registres paroissiaux
de Saint-Jean-de-Luz.

Jean d'Olabaratz
81 ans.

J'ai enudit huit ans huit le premier février pour devant
Mons. et Mme, officier de l'état civil de la ville de ...
Jeanne le, Comte et Maire de la ville de ...
Des busses d'oranees sont consacrées viens Pierre Broton,
ége de quarante trois ans, Capitaine de Navire, et Martin
Etchart, Commissaire, âgé de vingt trois ans, domiciliés dans
la ville, lesquels nous ont déclaré que Jean Dolabaratz,
ancien Capitaine de Vaisseau, âgé de quatre vingt
ans, natif de cette ville, Marie à Dame Marguerite Colas,
est décédé à minuit hier à St Jean de Luz dans sa
maison N° 39 Rue St Jacques et les déclarants ont signé
avec Monsieur le prêtre acte que la mort de l'heure a été
faite.

stchart  

Acte de décès de Jean d'Olabaratz, registres d'Etat
civil de Saint-Jean-de-Luz.

Jean et Marguerite Angélique d'Olabaratz vécurent alors ensemble à Saint-Jean-de-Luz.

C'est à l'âge de quatre vingt un ans que Jean d'Olabaratz s'éteindra, le 31 janvier 1808, à minuit, au 39 rue Saint-Jacques, dans sa maison de Saint-Jean-de-Luz (17), dont héritera son épouse, et après elle son fils Jean-Anselme. Ce bien unique n'était pas suffisant pour vivre, et c'est privée de toute ressource, ou presque, que survécut alors Marguerite Angélique Collas. En fait foi cette émouvante attestation du maire de St-Jean-de-Luz, datée du 29 septembre 1808:

"Nous maire de la ville de St-Jean-de-Luz certifions que Madame Angélique Colas, domiciliée en la même ville, âgée d'environ soixante quinze ans, suivant l'enquête qui a été faite à défaut de registre de naissance, dont la perte a été constatée (18), veuve de Mr Jean Dolabaratz ancien brigadier des armées navales, pensionné par le Gouvernement, n'a pour toute propriété qu'une maison située dans la ville et dont le loyer total peut être au plus évalué à cent cinquante francs par an; que par suite des désastres de St-Domingue elle a perdu un capital de cent mille francs qui lui étoit dû par un de plus riches habitants de cette colonie devenu insolvable, ayant été obligé d'abandonner tous ses biens et de fuir précipitamment de cette colonie; qu'elle a éprouvé aussi la perte de la plus grande partie de ses effets mobiliers pendant une longue réclusion, et qu'elle est réduite aujourd'hui à la plus grande misère et à la privation absolue des choses les plus nécessaires à sa faible existence, par l'extinction de la pension de feu Mr Dolabaratz son mari, laquelle était devenue sa seule et unique ressource, en foi de quoi."(19).

Suit un autre papier du maire daté du même jour, attestant que Angélique Colas et le capitaine d'Olabaratz "n'ont jamais divorcé et qu'ils ont toujours vécu en

(17) L'acte de décès, conservé dans les registres d'Estat civil de Saint-Jean-de-Luz, est ainsi rédigé: "L'an mil huit cent huit le premier février par devant nous Maire, officier de l'état civil de la ville de St Jean de Luz, Canton et Mairie du dit lieu, Département des Basses Pyrénées, sont comparus les sieurs Pierre Breton, âgé de quarante trois ans, capitaine de navire, et Martin Etchart, cordonnier, âgé de vingt trois ans, domiciliés en cette ville, lesquels nous ont déclaré que Jean Dolabaratz, ancien capitaine de vaisseau, âgé de quatre vingt un ans, natif de cette ville, marié à Dame Marguerite Colas, est décédé à minuit hier à St Jean de Luz dans sa maison n° 39 rue St Jacques et les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. (signé:) Atchart, Pre Breton, Lerembourg."

(18) Voir notre article "La naissance de Marguerite Angélique Collas", à paraître ici-même.

(19) Marine C/7/229.

parfaite intelligence dans cette même ville jusqu'au décès du mari" (20).

Cette attestation du maire de Saint-Jean-de-Luz soulève au passage un certain nombre de questions: "Un des plus riches habitants" de Saint-Domingue, débiteur de cent mille francs à Marguerite Angélique Collas, c'est vraisemblablement son frère Jean-Baptiste Collas de Maignet, réfugié à Charleston en 1793 et mort en 1808 ? Mais quid de cette "longue réclusion" pendant laquelle elle perdit la plus grande partie de ses effets et son mobilier ?

Quoi qu'il en soit, la demande traîna en longueur. Sera-t-elle jamais satisfaite ? Je ne sais. Marguerite Angélique vécut, seule sans doute, ses dernières années, au 39, rue Saint-Jacques, à Saint-Jean-de-Luz. Son fils était loin sans doute. A l'exception de Willermoz, ses frères coëns l'avaient précédé dans le cercle céleste. Le 3 juin 1813, Marguerite Colas partit les rejoindre à l'unique orient (21).

Serge CAILLETT

(20) Idem.

(21) Acte de décès, registres d'Etat civil de Saint-Jean-de-Luz, 3 juin 1813.

SAINT-MARTIN A LA BIBLIOTHEQUE VICTOR COUSIN

2e partie

3. DEUX LETTRES DE GENCE A COUSIN (1828,1838)

Deux amis de Saint-Martin: Gence et Gilbert: Oeuvres commentées. Ce livre, paru en 1982, dans la série "Documents martinistes", contient la plus complète bio-bibliographie à ce jour des deux dernières liaisons en date du Philosophe inconnu, à l'approche qu'il pressentait, qu'il sentait, du départ vers les cercles de purification. Gilbert, dont on sait quelle place capitale il a occupé dans la transmission du fonds Z, mena Saint-Martin à Gence, il n'en est pas moins resté le plus intime, le confident, le compagnon de promenades. Je ne puis que renvoyer au gros volume référé à l'instant, avant de verser au dossier deux lettres de Jean-Baptiste-Modeste Gence (1755-1840) à Victor Cousin. Non pas, toutefois, sans avoir encore porté mention de la Notice biographique sur Louis-Claude de Saint-Martin, ou le Philosophe inconnu (Paris, Migneret, 1er septembre 1824) publié par Gence (fac-sim. ap. op. cit.): c'est à jamais une pièce de choix de la bibliographie saint-martinienne.

En préambule, l'extrait d'un article de Gence non repris dans les Oeuvres commentées, parce qu'il est ici topique entre tous: "Philosophie. Cours de M. Cousin, suite et fin du quatrième article", dans l'observateur des sciences, de la littérature, des arts... journal hebdomadaire, dimanche 21 septembre 1828, n°134, pp. 579-580.

"Si l'on met à part cette tendance vers l'unité infinie à laquelle nous porterait la cause rationnelle en s'unissant à notre propre raison, quelle progression d'idées ne faut-il pas pour éléver l'entendement à des notions au-delà de toutes limites, et arriver à l'idée de la substance cause, qui explique tout, hors le commencement des choses coexistantes avec cette même cause antérieure à la création!

Le verbe grammatical comprend bien, mais de loin, l'idée d'une substance-cause, et même le moi rationnel par rapport à Dieu, l'expression absolue, IL EST: car le moi appartient proprement à l'homme s'exprimant lui-même. Malgré cette métaphysique élevée du langage, le théosophe Claude Saint-Martin avait pensé que les notions générales ou abstraites ne sont pas simplement conçues ou aperçues par notre esprit, comme l'avaient cru Descartes et Leibnitz, mais qu'elles sont reçues en nous par la méditation. M. Cousin va plus loin: non seulement les notions que Kant laisse dans le sujet après les en avoir séparées, deviendraient purement objectives; mais la raison elle-même nous serait impersonnelle, quoique le verbe, si éloigné de sa sublime acceptation, renferme encore, dans le sens le plus simple, l'affirmation rationnelle de l'être qui parle. On l'a même appelé le verbe substantif. Il ne paraît affirmationnel voltif que par le transport du sujet dans l'objet, ou par l'attribution de l'action à la pensée.

Au fond, la conscience du moi est la pensée du vouloir. Le moi de la volonté est aussi la pensée, mais c'est celle de l'acte; c'est le moi intentionnel, qui ne peut être tel que par l'attention, d'où naît l'intention morale."

*
* *

Les deux lettres de Gence à Victor Cousin sont conservées dans le volume 230 de la correspondance de celui-ci et suivies, dans le volume 231, de deux lettres de ... Gilbert, mais ce n'est pas le bon, je veux dire le nôtre. (En revanche, c'est le bon

Baader -Franz von Baader- qui a écrit en 1819 à Cousin une assez belle lettre d'où Saint-Martin est absent, conservée dans le vol. 215.)

Notre édition est fidèle à l'autographe sous la seule réserve que quelques accents manquants ont été rétablis et, d'autre part, quelques capitales initiales sans autre signification que le respect d'un usage désuet (par exemple le "L" de l'article défini dans le cours d'une phrase) ont été réduites.

A

L.a.s. (n° 2207). 4ff., 15x18 cm. Timbre: "Bibliothèque de Mr Cousin".

Je vous ai adressé, Monsieur, avec une Notice sur Claude S. Martin, une Analyse des Principes de la Connaissance humaine d'après Descartes. Je me suis permis d'y joindre quelques remarques, notamment sur votre philosophie rationnelle, élevée jusqu'au Verbe même, jusqu'à l'homme-Dieu; ce qui, je l'avoue, m'a paru aller un peu loin. J'ose croire, Monsieur, que la philosophie spirituelle seule, ou même la philosophie divine ou plutôt la théosophie, peut admettre de tels rapports: encore, n'est-ce que symboliquement que nous pouvons, dans ce monde sensible, avoir quelque aperçu des vérités théosophiques. Le Tableau que je vous soumets, Monsieur, peut montrer que la philosophie sans doute (objet de la 4e colonne) est la dernière science acquise après les sciences physique et morale, qu'elle gouverne; mais elle n'est point, selon moi la dernière comme objet ou but principal ou primordial. Et la science intellectuelle, pour l'homme et dans l'homme, n'a pu aussi, à mon avis, être considérée suivant cet ordre comme pouissance, mais comme moyen. Vous en faites vous-même, Monsieur, si je ne me trompe, une Méthode. J'ai peine à concevoir qu'elle puisse créer, ni même dominer toutes les autres sciences, et surtout la théosophie, objet principal de la science. Pourrait-elle dominer le symbole, je ne dis pas seulement celui que donne la révélation et qui me paraît être un objet à part, mais celui qu'elle crée elle-même comme signe visible, et qui ne peut aller plus loin que l'expression figurée. Certes la philosophie embrasse les sciences physique, morale, et l'intellectuelle même, considérée comme chose observée. Elle domine proprement les langues, les arts mécaniques et libéraux, l'économie sociale même, comme l'offre le tableau que je livre, Monsieur, à votre vue philosophique. Mais seulement elle marche (sans doute en s'élevant) vers le Principe, qui embrasse et domine tout. Elle comprend les idées de relation, les relations elles-mêmes, soit des faits aux lois, soit des lois particulières aux lois générales; et de là, elle tend à son Principe, au terme de toutes les relations, qui est l'unité, l'absolu. Toutes ces relations elles-mêmes sont toutes des abstractions et je ne crois pas que vous puissiez faire de la philosophie l'intelligence absolue. Elle peut être une lumière; mais ce n'est même que figurément qu'elle serait un reflet de son principe. Elle peut aussi être une autorité; mais c'est par une autorité supérieure qu'elle le devient. Votre philosophie, Monsieur, est trop éclairée et trop élevée, pour ne pas voir qu'en parlant surtout au grand nombre d'auditeurs qui se forment à votre instruction, ils pourraient ne pas vous comprendre de la même manière que vous vous comprenez vous-même. Ils ont souvent besoin d'aller plutôt de l'imagination au jugement, que du jugement à l'imagination, dans des sujets éminemment philosophiques, où l'extension donnée aux mots soit en amplifiant l'idée soit en figurant l'expression, peut envelopper la pensée abstraite, que vous voulez très-bien séparer de tout ce qui n'est pas elle. Vous voyez, Monsieur, que j'ai assisté à votre cours; et sans admettre rigoureusement cette création et cette

prédominance, que vous prêtez à la philosophie, je crois que votre direction méthodique dans l'Introduction, appliquée aux faits de conscience et aux faits généraux des diverses sciences, pourrait présenter une histoire raisonnée des notions générales; et offrir ainsi des résultats pratiques, en montrant par ce qui a été produit dans la philosophie, ce qui peut rester à produire, et par quels moyens on peut l'opérer &c. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec la plus haute considération,

Votre très humble serviteur

J.B. M. Gence
rue Ste Croix de la Bretonnerie
n° 22.

Paris, 2 mai 1828.

P.S. J'envoie à Monsieur Cousin un autre exemplaire de l'Analyse des Principes de Descartes à part de la Notice sur Saint-Martin; et je le prie de me pardonner l'espèce d'improvisation et le griffonnage de ma lettre.

(signé:) Gce

B

L.a.s. (n° 2208). 2ff., 13x17 cm. Même timbre que dessus.

Monsieur,

La décision du 22 mai 1835 que vous avez contribué à faire rendre, concernant mes éditions latine et française de l'Imitation de J.C., mises par vous à l'usage des collèges de l'Université, m'autorise à solliciter votre médiation auprès du Ministre de l'Instruction publique auquel vient d'être envoyée, le 12 mai courant, ma demande faite au Roi d'être nommé membre de la Légion d'honneur. L'opinion générale, en Allemagne comme en France, a confirmé les motifs de votre décision. Vous me connaissez assez pour penser que je suis et serai toujours plein d'une profonde conviction de la haute Raison qui éclaire la philosophie morale dont vous faites profession, et qui est celle du livre que j'ai tâché de ramener à sa pureté littéraire primitive.

Je serai fort heureux si vous m'êtes favorable, en me recommandant, sous ce rapport, au Ministre de l'Instruction publique.

Votre très humble
et dévoué serviteur

(signé:) J.B.M. Gence
rue Ste Croix de la Bretonnerie
n°22.

Paris, 14 mai 1838.

(Au verso de la 4e page du feuillet plié en deux:)

A Monsieur
Monsieur Victor Cousin
Pair de France, professeur de
philosophie, membre de l'Académie
française et du Conseil royal de
l'Instruction publique.

A la Sorbonne,
à Paris

(Cachet postal supérieur:)

C-Levée de 10h1/2 du M.

(Cachet postal inférieur, en partie inlu:)

1838

* * *

Un exemplaire de la Notice biographique... de Gence a été conservé dans la bibliothèque personnelle du destinataire de l'envoi: "A monsieur Cousin de la part de l'auteur." (coté 1096 (2)) Sans date ni autre mention manuscrite, d'aucune main, que l'envoi de Gence.

EPILOGUE: VICTOR COUSIN ET SAINT-MARTIN

La logique concourt avec l'équité à faire conclure sur Victor Cousin lui-même et ce Saint-Martin que nous venons de rencontrer comme d'habitude dans son entourage. Or Cousin, de même que tout un chacun en son temps, comptait le Philosophe inconnu à l'horizon de son panorama intellectuel et spirituel, au sein de son histoire de la philosophie. Il en mesure, comme tout un chacun en son temps, la stature à une échelle qu'on redécouvre péniblement aujourd'hui. Mais Saint-Martin en soi ne l'arrêta guère, l'originalité de sa doctrine lui a presque échappé. En revanche, Cousin trouve dans ce théosophe, ce mystique, disait-il en simplifiant pour les besoins de sa cause qu'on va dire, un exemple frappant du genre. Le martinisme relève du mysticisme et il est du XVIII^e siècle: voilà pourquoi Cousin s'intéresse pour Saint-Martin. Les cours en Sorbonne de 1828 et 1829, fameux, ont marqué le second point, le premier tient à son historiographie de la philosophie, d'où lui vint une philosophie, si l'on peut dire, qu'il qualifia éclectisme.

Au siècle des Lumières et des illuminés, Victor Cousin présage la formule rabâchée de Jasinski, quatre systèmes philosophiques: le sensualisme (Locke, Condillac), l'idéalisme (Berkeley, les Allemands), le scepticisme (Voltaire, Hume), enfin le mysticisme dont les parangons seraient Swedenborg et Saint-Martin. Ce dernier a réagi contre les excès du scepticisme en versant lui-même dans des excès auxquels les mystiques ne sont, en général, que trop portés. Sans scepticisme point de martinisme.

Cependant, les quatre systèmes qui remplissent la philosophie du XVIII^e siècle sont antérieurs à la philosophie du XVIII^e siècle. Cousin les rencontre à toutes les grandes époques de l'histoire de la philosophie, parce qu'ils ont leurs, dit-il, leurs

racines dans l'esprit humain. Même le mysticisme appartient à l'histoire de la philosophie, de par sa nature, car, si Cousin, n'emploie pas le terme de théosophe, il veut que le mysticisme, à la Swedenborg et à la Saint-Martin exemplairement, advienne quand la réflexion opère une sorte de compromis entre la religion et la philosophie elle-même.

Ce compromis a ses dangers certains et n'est pas satisfaisant dans son principe. En fait, les quatre systèmes distingués par Cousin, sont utiles à ses yeux. Victor Cousin commencera sa carrière en adhérant à la réaction spiritualiste contre les Lumières, entendons les Lumières françaises, qui sont irréligieuses.

Puis, comme il y a du bon dans les quatre systèmes et que nul d'entre eux ne suffit, une synthèse s'impose du meilleur partout, et c'est l'éclectisme. Afin d'éviter l'écueil du syncrétisme, Cousin s'en remet à une double méthode à la fois psychologique et historique. Alors, Saint-Martin aussi doit être mis à contribution, puisque c'est un maître du mysticisme, un maître théosophe, traduirons-nous.

* * *

Le Saint-Martin de Jacques Matter, quoiqu'il contienne sans doute davantage d'information, ne vaut pas le Caro en intelligence ni en sympathie personnelle. C'est, en somme, aussi un classique. Dans l'un de ses billets de circonstance, Matter parle à Cousin du Philosophe inconnu. Le texte s'ensuit, d'après l'autographe (Mss français 239, p. 3432).

Monsieur,

Je viens de consulter quelques manuscrits de Saint-Martin qui avaient passé des mains de son ami Gilbert dans celles de Mr Léon Chauvin, si j'ai été bien renseigné.

Mr Didier m'apprend que vous possédez également quelques manuscrits du célèbre mystique: permettez-moi d'aller demain matin vous prier de m'en dire un mot.

On m'assure qu'on est sûr de vous trouver avant midi.

Agréez, Monsieur, tous mes attachements.

(signé:) Matter

Ce lundi 18 février (1861).

Quant au premier paragraphe de sa lettre, Matter avait été, en effet, bien renseigné. Quant à M. Didier, son éditeur, selon le deuxième paragraphe, il prêtait à un riche. Mais Saint-Martin ne recherchait que la richesse en rentes d'âmes. Comment rater l'occasion de terminer là-dessus?

* * *

NOTE

A- Sur la provenance des pièces étudiées.

1- La collection des ouvrages imprimés de Saint-Martin a toutes chances, compte tenu des cotes, de provenir de la bibliothèque personnelle de Victor Cousin.

2- Les papiers d'Elme Caro ont toutes chances d'avoir été versés à la bibliothèque Victor Cousin par la famille après le décès de leur propriétaire.

3- Les lettres de Gence et de Matter appartiennent de toute évidence à la bibliothèque personnelle de leur destinataire: Victor Cousin lui-même.

(Renseignements fournis par Mme Py, dont grand merci.)

B- Sur Eugène Stourm.

La meilleure notice biographique sur "Auguste" (sic) African, dit Eugène Stourm, est celle de Quépat, en 1887 (voir sa principale source in fine). Elle est reproduite ci-dessous.

STOURM (AUGUSTE-AFFICAN) (fils de Paul-Nicolas Stourm, né à Vic (Meurthe) en 1755, ancien président de la Cour impériale de Metz, décédé en novembre 1839) naquit à Metz, le 20 juillet 1797.

Entré fort jeune dans la magistrature, il fut successivement substitut à Troyes, puis à Paris où l'appela M. Dupin qui avait eu occasion d'apprécier son talent (1829).

Peu d'années après, la politique lui fit abandonner une carrière si bien commencée. Il fut élu député de l'Aube, en octobre 1837. Trois fois les électeurs de ce département lui donnèrent leurs suffrages presqu'unanimes.

Pendant le cours de ses fonctions de député, M. Stourm acquit à la Chambre une réputation et une autorité bien justifiées. Les questions dont il s'occupa plus spécialement furent celles des chemins de fer, des patentnes et des sucrens.

En 1838, il s'associa à Odillon Barrot pour fonder le chemin de fer de Paris à la mer.

Plus tard, il devint (1846), avec Péreire, Enfantin, Simons, directeur des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, après avoir créé celui de Montereau à Troyes.

Durant les discussions relatives aux patentnes, il proposa, lors de l'élaboration de la loi de 1844, un amendement en faveur des ouvriers agricoles, cité dans tous les recueils.

Enfin, la question des sucrens lui fournit le texte d'une brochure et surtout d'un discours célèbre au sujet du système colonial, discours auquel Lamartine crut devoir répondre : « Il n'est impossible, en succédant à un aussi savant orateur, de ne pas me sentir pénétré d'un sérieux respect pour mon adversaire » (12 mai 1843).

M. Stourm fut nommé conseiller d'Etat à l'élection (par 456 voix sur 710 votants), un des premiers sur la liste, par l'Assemblée constituante de 1848, dont il faisait partie (il avait été élu toujours dans l'Aube

le quatrième sur sept, par 42.291 suffrages). La présidence le maintint dans ces fonctions de conseiller d'Etat, où il eut l'honneur de rédiger et de défendre la loi de 1853 sur les pensions civiles, laquelle subsista encore malgré les attaques qui ont été dirigées contre elle.

Les rapports et les discours de M. Stourm à ce sujet, sont souvent cités.

Vers la fin de 1853, l'empereur appela M. Stourm à la direction générale des postes, où il rendit d'éminents services dont tous les partis ont conservé le souvenir. L'organisation des bureaux ambulants, la création du service des petits paquets, le développement des autres réseaux postaux, d'heureuses négociations avec l'Angleterre, le Danemark, la Suède, la Norvège, la Belgique et la progression constante du produit net fourni par la poste au budget, sont les signes caractéristiques de son passage bienfaisant à la tête de cette administration. Il la quitta en 1861, époque à laquelle il fut nommé sénateur.

Il était déjà grand'croix de la Légion d'honneur.

M. Stourm est mort à Paris, le 9 décembre 1865.

Il a publié : *Code des municipalités* (avec Gillon), Paris, 1833, in-12. — *A Fourier* (vers), Paris, 1836, in-8° de 8 pages. — *Opinion sur la question des sucrens*, Paris, 1840, in-8° de 64 pages. — *Essai de poésies phalanstériennes*, Paris, 1841, in-8° de 16 pages.

Cette notice a été rédigée d'après des notes communiquées par M. Stourm fils.

Consultez aussi : *Dictionnaire des contemporains*, par Vapereau, 1^{re} édit., p. 1623.

QUEPAT, Y. pseud. *Dictionnaire biographique ... de la Moselle, etc.* 1887.

Outre le Vapereau, dont Quépat porte mémoire, voir aussi la notice des Mémoires de la Société d'agriculture du département de l'Aube, XX (1856), p. 456, et celle du Dictionnaire des parlementaires français, 1889-1891, par A. Robert et G. Cougny, qui lui restituent ses prénoms exacts, précédés d'un prénom par lui ajouté: Dominique-Augustin-African.

Cependant, l'étude définitive, à ce jour, sur "Un Lorrain, troyen d'adoption. Augustin African Stourm, 1797-1865" (et sa famille) est due à François Turquet, inspecteur des Finances, qui avait épousé Renée-Marie Leprince Ringuet, dont la mère, était une petite fille de notre éminent personnage; cette étude a paru dans La Vie en Champagne, septembre 1975, pp. 7-14.

A René Stourm, fils d'Eugène et économiste, Quépat consacre aussi une notice, plus courte. Voir aussi le Dictionnaire national des contemporains, 1901-1918, par C.E. Curinier.

Eugène Stourm est l'auteur d'une longue et singulière étude qui fit date et que Caro rangeait parmi les très rares témoignages qu'il connaît en faveur de Saint-Martin: "Etudes philosophiques sur St.-Martin", Le Christianisme, journal populaire, janvier et avril 1837. Ce texte a été commodément reproduit par Frank P. Bowman (Les Cahiers de Saint-Martin, III (1980), pp. 81-105), avec une brève introduction (p.79-80) sur l'intérêt et la sympathie pour Saint-Martin des fouriéristes dont était Stourm et qui publiaient, entre autres, le Christianisme. A leur propos, Bowman forge avec bonheur l'expression "socialisme théosophique" (p.80).

Parmi les nombreuses collaborations journalistiques de Stourm, distinguons celle qu'il accorda à L'Echo de l'Ouest (ce dernier mot est celui que Caro a si mal écrit qu'on ne peut que le deviner).

Enfin, l'arrière-petit-fils d'"Eugène" Stourm, Monsieur André Stourm a bien voulu nous assurer, le 21 septembre 1992, qu'il ignorait tout du sort des papiers de son aïeul et de leur éventuelle localisation présente, tout en nous fournissant de précieux renseignements.

R.A.

B O D E , CRITIQUE DE S A I N T - M A R T I N ,

ET

B A A D E R , CRITIQUE DE B O D E

Un très remarquable manuscrit de Bode, Examen impartial du livre intitulé "Des erreurs et de la vérité", pamphlet fameux, a été récemment acquis par la Bibliothèque municipale de Lyon (voir EC n° 2, addenda à "L'Occulte à la BML"). Il sera reproduit prochainement par les soins du CIREM.

Dès maintenant, nous sommes heureux de fournir ici quelques précisions relatives à sa provenance et d'offrir en primeur la note finale qu'a rédigée de sa main Franz von Baader.

Le manuscrit en cause a été acquis par la BML du libraire bien connu et très obligeant Thomas-Scheler, à Paris, qui l'annonçait dans son catalogue à prix marqués de 1989, par la notice suivante:

« Exemplaire de Stanislas de Guaita »

967 RODE, F.-F.-G. Examen impartial du livre intitulé : Des erreurs et de la Vérité, etc... Par un frère laïque en fait de Sciences 1782. Manuscrit in-4, cart. 8 500 F

Stanislas de Guaita, 2060.

Intéressante critique de l'ouvrage de Claude de St-Martin. Il s'agit-là peut-être du manuscrit original du texte de Rode, dont l'impression n'eut lieu qu'en 1791 (ce texte manque à la B.N.). Le volume porte de plus au dernier feuillet, 19 lignes autographes relatives à ce livre de la main du philosophe mystique Fr. de Baader, il fut aussi partie de la bibliothèque du Comte Waldyslaw Hrabia Bielinski avant de passer chez Stanislas de Guaita dont on trouve une mention manuscrite signée sur la page de garde. Quelques mouillures.

*EXAMEN IMPRIMÉ
du livre
intitulé :
DES ERREURS
et
DE LA VÉRITÉ etc.*

*par un frère laïque
en fait de sciences*



La notice du catalogue classique de la bibliothèque de Stanislas de Guaita décrit ainsi la même pièce:

2060 Rode (F.F.G.). Examen impartial du livre intitulé: Des erreurs et de la Vérité, etc. Par un frère laïque en fait de Sciences 1782. *Manuscrit*, in-4, cart. (M. 3). 33 "

MANUSCRIT, original très vraisemblablement (puisque l'imprimé ne date que de 1791), de cette intéressante critique du célèbre ouvrage du Philosophe Inconnu. Cl. de St-Martin. — Mais, ce qui double l'intérêt de ce Manuscrit c'est qu'il porte à son dernier feuillet 49 *lignes autographes* en allemand relatives à ce livre de la main du célèbre philosophe mystique FR. DE BAADER. — Ce manuscrit fut aussi partie de la bibliothèque du Comte Wladyslaw Hrabia Bielinski avant d'entrer dans celle de St. de Guaita.

On relèvera l'erreur "Rode" pour "Bode", qui remonte au Dictionnaire des ouvrages anonymes, de Barbier. Malheureusement, il nous a été impossible d'identifier les intermédiaires qui ont précédé immédiatement et suivî Guaita dans la propriété de l'ouvrage.

*
* *

Et voici la note de Franz von Baader, en fac-similé, puis en traduction française dans le n°4 de l'EC.

132

In der 9ten Sif. ein p. m. und Postamt, wittert in St. Martins
Büro (so wie Schre. Nikolai u. Coischen) nicht anders als einen Brüdern
(Gesellschaften), und liegt also der (überzeugend wohl verständlichen) Symbolik
St. Martins Lauter neue männliche Numen unter, welche sich auf jene
Spirituosen der jüngsten Begeisterung durch solche Sif. der R. Männer als
ein kathol. ifen Propaganda in großbritannischen Ländern mögtes, vorüber
Bründet dark Sif. cliffös geben. Mir blieb übrigens
der Verf. des Dog nicht cliffig seyn will, für gewiss. gft wenn ich
denn Verbot der männlichen Sif. in Rom seyn, und nun Dog
der innerministere de l'ame - esprit des gegenwärtig geöffneten
Chr. Reichs, und Antiklerizismus befür, und jenes Verbot lief zu
wollen. (Es gft überzeugend Sif. Wacker in St. Martin
mit hervor die gesuchte Sirene fallen unempfänglich für Gaffest.
w. d. dem ersten Politiker Franklin genug, welche uns in
Paris befugt, wir w. d. Dog marke, da alle jenen diplomaten
(in England) in ihm iron wosden, unversteh.:

J'ai écrit toujours la vérité, & c'est par cela
que je les trompais toujours!



Baader

DE QUI SONT LES INSTRUCTIONS AUX HOMMES DE DÉSIR ?

"Instructions aux hommes de désir": sous ce titre à demi factice, a paru, pour la première fois, de 1979 à 1982 (collection "Documents martinistes", n° 1, n°3 à 11), un "cours de physique temporelle passive et de physique spirituelle éternelle". Ces dix conférences tenues devant des "frères" exposent très fidèlement la doctrine de la réintégration, selon Martines de Pasqually. Elles ressortissent au même genre que la "Nouvelle Instruction coën", anonyme, mise au jour en 1991 (Diff. Institut Eléazar), que les leçons de Lyon par Saint-Martin et d'Hauterive (en cours de publication dans l'Esprit des choses) et que d'autres leçons lyonnaises du premier (Oeuvres posthumes, 1807). Parmi celles-ci, un Traité des bénédictions (Diff. Institut Eléazar) dont une version différente est copiée à la suite des Instructions aux hommes de désir- copie datée in fine 1776, écriture d'époque. L'ensemble du manuscrit relié avec un exemplaire du livre des Erreurs et de la vérité est décrit dans une note de l'éditeur des Instructions (X, pp. 11-15). Cet éditeur y attribue les Instructions à Saint-Martin, ou plutôt les identifie comme une transcription maladroite d'un texte improvisé ou rédigé par Saint-Martin.

Or, voici du nouveau en l'espèce. Le fonds Hermète de l'Ordre des chevaliers maçons élus cohen de l'Univers (voir l'inventaire sommaire dans l'initiation, janvier-mars 1970, pp. 52-53) vient de s'enrichir d'une pièce nouvelle et précieuse, la vingt-cinquième. C'est un manuscrit, à peu près contemporain du précédent, de la première instruction. Les variantes textuelles sont infimes, sauf que le titre varie de manière significative.

Instruction 1ère pour le temple des élus coën élevé à la plus grande gloire de L. (sc. l'Eternel) sur l'o. de Versailles. Tel est le titre de la première instruction à quoi se réduit le manuscrit deuxièmement déclaré.

En regard, rappelons le titre original du manuscrit édité, en dix instructions: Instructions pour les temples des élus coën, élevés à la plus grande gloire de l'Eternel. Chaque instruction porte un sous-titre: Première Instruction, etc.

La graphie des deux manuscrits n'est pas de la même main. Ni l'une ni l'autre ne désigne Saint-Martin non plus que Martines de Pasqually.

Le second manuscrit porte au verso de la dernière page (p.17) la griffe magique habituelle de Martines (n°1 du catalogue Van Rijnberk, Martines de Pasqually, t. II, 1938- fac-sim. Olms, 1982- planche I). Deux pages liminaires portent quelques brèves indications modernes et le cachet du libraire Lucien Bodin. Des estampilles de 4 sortes, dont l'une porte une couronne comtale, sur ces deux pages et sur le texte ne nous apprennent rien sur l'origine de ce texte.

Il ne s'agit pas là d'un autographe: la plus sommaire comparaison avec des manuscrits avérés de Martines de Pasqually suffit à le démontrer. Mais les défauts littéraires du texte (qui se retrouvent dans les neuf instructions suivantes conservées dans le premier manuscrit) évoquent sans doute la langue du grand souverain des élus coën. Celui-ci aurait-il donné cette leçon à Versailles en 1767, quand il séjournait à Paris? Tant qu'à faire, la date de 1771 semblerait plus probable, car au cours de son séjour parisien, cette année-là, entre août et octobre, Martines s'occupa d'instruire non moins que d'organiser le temple coën de Versailles. Mais Martines fut-il l'orateur à Versailles? Et d'abord, la mention de Versailles dans le second titre particularise-t-elle un cours destiné aux temples coën? Ou bien le premier titre généralise-t-il la portée des instructions préparées pour Versailles? Quant à la présence de la griffe propre à Martines au terme de la première instruction, seconde copie, elle ne garantirait pas la paternité littéraire du maître, mais l'orthodoxie de l'enseignement, qui est, en effet, incontestable. A cette nuance près que les Instructions sont empreintes d'un christianisme dont l'authenticité m'a paru plus saint-martinienne que martinésienne.

Il serait pour autant plus que paradoxal de retarder ces instructions jusqu'au temps de la propagande que Saint-Martin mena pour le compte de son divinisme auprès des frères de Versailles en avril 1778. Mais nos instructions consignent-elles approximativement des propos oraux ou écrits de Saint-Martin, ainsi que je l'ai proposé avant de connaître le second manuscrit de la première instruction, ou bien est-ce du Martines pur? Je demeure hésitant, car, dans le premier cas, la forme si martinésienne m'embarrasse, et Versailles, et la griffe; dans le second cas, c'est le christianisme si droit, selon le cœur de Saint-Martin. Tout avis motivé, voire une autre hypothèse, sera reçu avec gratitude, éventuellement consigné dans la présente "Chronique".

LE FONDS "HERMETE"

Erratum (de la meilleure source): dans notre inventaire (L'Initiation, 1970, n°1), la pièce n°2 n'est pas une lettre de Willermoz à Grainville, mais une lettre de Grainville à Willermoz.

Plusieurs annonces parues dans la nouvelle série du Voile d'Isis, en 1920 et 1921 documentent la fondation de l'Ordre martiniste et synarchique (dont la date fut remise au jour dans l'EC, n° 2), en concurrence de l'Ordre martiniste. Blanchard et Bricaud, on le verra, revendiquaient tous deux, pièces à l'appui, la succession de Téder et de Papus, fondateur incontesté de l'Ordre. Ces années-là du Voile d'Isis étant fort rares et méconnues, voici le fac-similé des annonces.

ECHOS ET NOUVELLES

* *

L'Ordre Martiniste rénové est déclaré légalement sous le titre : *Union générale des Martinistes et des Synarchistes.*

* *

Novembre 1920, p. 762.

ECHOS ET NOUVELLES

833

Les statuts de l'ancien ordre Martiniste, rénové cette année par les successeurs directs et réguliers des deux derniers Grands-Maîtres défunt : PAPUS et TÉDER, ont été déposés à la Préfecture de Police, le 3 novembre 1920. Récépissé en a été délivré sous le numéro 159.637. La déclaration légale a été insérée au *Journal officiel* du 11 novembre 1920, sous la rubrique : *Union générale des Martinistes et des Synarchistes*. Cette association se propose de contribuer à l'évolution de ses membres par l'étude de l'Esotérisme et d'établir une synthèse progressive des connaissances humaines. Son Siège social est à Paris, 60, avenue de Breteuil. Elle se servira comme sous-titre ésotérique des mots suivants : **Ordre Martiniste et Synarchique.**

Le Président du Directoire suprême :

VICTOR BLANCHARD.

Souverain Grand-Maître
de l'Ordre Martiniste et Synarchique.

Le 1^{er} Vice-Président : Gaston GONNAND.

Le 2^e Vice-Président : Georges MUSSIDON.

Nota. — Les Signataires de l'annonce ci-dessus dégagent de toute responsabilité légale les Editeurs-Gérants de cette Revue.

Décembre 1920.

ECHOS ET NOUVELLES

L'ORDRE MARTINISTE ET SYNARCHIQUE est composé :
1^o De groupes spiritualistes d'éducation civique ;
2^o De collèges de synthèse initiatique ;
3^o De centres académiques des hautes études synthétiques.

Ses tenus auront lieu les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois, de 20 heures et demie à 23 heures, au Temple Martiniste, 94, avenue de Suffren, Paris (XV^e).

Pour tous renseignements, s'adresser soit au F. Georges Mussidon, Secrétaire administratif, 94, avenue de Suffren, soit au Président Victor Blanchard, 60, avenue de Breteuil, Paris (VII^e).

Le Souverain Grand Maître :

VICTOR BLANCHARD.

33^e, 90^e, 95^e.

Janvier 1921, p. 71.

ORDRE MARTINISTE. — Notre collaborateur, M. J. BRICAUD, Grand Maître de l'Ordre Martiniste, dont le siège social est, depuis la mort du Grand Maître, TÉDER, 8, rue Bugeaud, à Lyon, nous prie d'annoncer qu'il n'y a à Paris qu'un seul Grand Représentant officiel de l'Ordre : M. ITIHER, membre du Suprême Conseil, Président de La Loge « Jérusalem des Vallées Egyptiennes », seule Loge parisienne de langue française, reconnue régulière par le suprême Conseil Martiniste.

Janvier 1921, p. 72.

ORDRE MARTINISTE & SYNARCHIQUE

L'Ordre Martiniste ancien et primitif, dénommé légalement : « ORDRE MARTINISTE ET SYNARCHIQUE », a repris officiellement ses travaux, le 3 janvier 1921. Sa première tenue a été consacrée à l'inauguration solennelle et rituelle du Suprême Collège de Synthèse initiatique d'Occident. Un discours sur la Tradition ésotérique y fut prononcé par le Souverain Grand Maître. Lecture a été donnée des chartes délivrées par PAPUS et TÉDER au F. VICTOR BLANCHARD. Il résulte de ces documents que le F. VICTOR BLANCHARD et ses collaborateurs actuels sont investis de tous pouvoirs souverains sur le Martinisme. En conséquence, les membres initiés sous les Grandes Maîtrises de PAPUS et de TÉDER sont priés de bien vouloir adhérer à l'Ordre Martiniste et Synarchique avant le 1^{er} mai prochain. Passé ce délai, toute formation martiniste, non reliée au Directoire suprême, sera considérée comme irrégulière et signalée comme telle aux Fraternités initiatiques d'Orient et d'Occident. Le 15 janvier, le F. GO'NHAND a fait preuve de véritable éloquence dans sa conférence sur *la Naissance, la Vie et la Mort*. Les conférenciers accrédités pour 1921 sont les FF. VICTOR BLANCHARD, GO'NHAND,

IGNIS, JACK-NAY, PHILIPPE MAGNUS, S'TELLIASS,
LUMEN et ASNA. Les tenues ont lieu les 1^{er} et les
3^e samedis de chaque mois au *Temple Martiniste*, 94,
avenue de Suffren, à 20 h. 1/2. Le programme des
cours et conférences paraîtra le mois prochain.

Pour le Directoire suprême,

VICTOR BLANCHARD,
Souverain Grand Maître
de l'Ordre Martiniste et Synarchique.

(Communiqué.)

Février 1921, p. 137-138.

ORDRE MARTINISTE

Le Comité Directeur du Suprême Conseil de l'Ordre Martiniste nous communique la note suivante :

« Afin d'éviter tout malentendu, le Comité Directeur du Suprême Conseil croit devoir informer les membres de l'Ordre Martiniste que le Suprême Conseil, composé des Souverains Délégués Généraux, Grands Délégués, Inspecteurs Principaux et Grands Dignitaires pour la France et l'Etranger, ne reconnaît comme Grand-Maître légitime de l'Ordre Martiniste que le T. III. F. JEAN II BRICAUD, en vertu de la Charte qui lui a été délivrée le 18 septembre 1918, par le Grand-Maître TDER. Cette Charte signée du Grand-Maître défunt, et revêtue du sceau du Suprême Conseil et de celui du Grand-Chancelier « confère au T. Ill. F. Jean II Bricaud, Souv. Patr. Gnost. tous les pouvoirs nécessaires pour succéder au T. Ill. Teder comme Président du Suprême Conseil et Grand-Maître de l'Ordre. »

En conséquence, le Suprême Conseil de l'Ordre Martiniste déclare que le T. Ill. F. Bricaud est le seul successeur légitime des Grands-Maîtres défunts Papus et Teder, et invite les membres de l'Ordre à se conformer à la présente décision.

Pour le Comité Directeur :

A. DE THOREN. — Dr C. TCRESLAW.

Le Grand Secrétaire du Sup. Conseil :

ED. ITIER.

Avril 1921, p. 292.